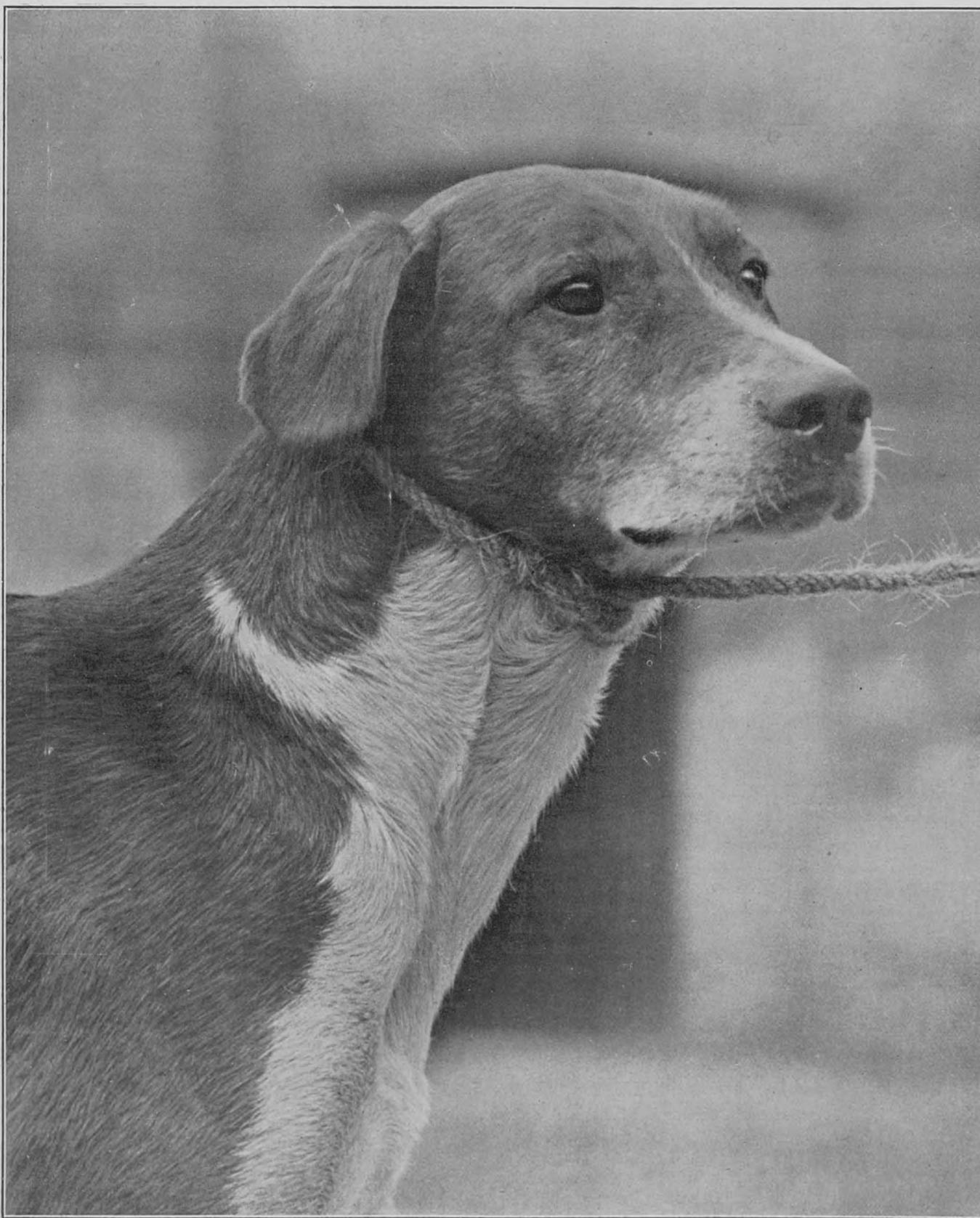


LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



CHABLIS, FOX HOUND DE L'ÉQUIPAGE DE CHANTILLY

CHRONIQUE

Plus en Angleterre qu'en France, on n'a pu courir dans la semaine écoulée. Mais le soleil nous sourit déjà et on peut espérer que la neige va fondre en quelques heures, restituant les pistes au bataillon clairsemé des steeple-chasers. Ce prolongement inattendu du chômage annuel étendra ses conséquences sur la campagne de plat ; nous devons nous attendre à voir des champs très réduits pour l'ouverture, dans une douzaine de jours, et surtout à enregistrer des résultats irréguliers. Un bon averti en vaut deux.

**

Plusieurs propriétaires d'étalons de pur sang ont voulu apporter leur appui à l'œuvre de la Société du Cheval de Guerre et ont suivi l'exemple qu'avait donné le premier M. A. Aumont en offrant à cette association quelques saillies gratuites de leurs chevaux. Cette initiative de l'éleveur de Victot était d'autant plus méritoire qu'il s'agissait d'animaux de grande valeur dont la monte est cotée à un prix élevé, Elf et Simonian.

M. Aumont se souvenait, sans doute, que l'amélioration de la race normande, à laquelle sa famille a puissamment contribué, n'avait été obtenue que grâce au concours de chevaux de tête. Entre 1830 et 1850, époque à laquelle on a infusé le plus largement le sang pur dans nos espèces communes, on employait au croisement des sujets de premier ordre dignes de perpétuer la race pure et à plus forte raison capables d'améliorer des races indigènes que le moindre sang noble était apte à faire progresser. Le grand-père de M. Aumont avait par exemple consacré au croisement un gagnant du Saint-Léger de Doncaster, Tarrare, dont on trouve la trace dans le pedigree de nombreux demi-sang aujourd'hui, et particulièrement dans la jumenterie Lalouet où ce sang précieux a été répandu par le canal de William, un étalon de race pure, fils de Tarrare.

Cet exemple est loin d'être unique : Eastham, Eylau, l'arabe Massoud et tant d'autres, qui firent le plus grand bien en Normandie, étaient des sujets d'une très réelle valeur.

Il faut espérer que les quelques étalons de tête, dont les propriétaires viennent de suivre l'exemple de M. Aumont, pourront jouer un rôle analogue.

Chéri, Brisecœur, Gulliver, Chalet, Doriclès, Ravensbury, Launay, etc., dont la saillie est très recherchée pour les poulinières de race pure, ne peuvent manquer de produire des poulains de demi-sang remarquables... à la condition d'être bien croisés.

Cette condition, le dernier communiqué de la Société du Cheval de Guerre nous fait supposer qu'elle sera remplie.

Si nous n'avions pas parlé jusqu'à présent de cette innovation, c'est parce que la trouvant excellente dans son principe nous la voyions sur le point d'être mal appliquée. Un des donateurs n'avait-il pas eu la pensée de réserver les saillies qu'il offrait à des poulaches primées dans les Concours de la Société.

C'était faire radicalement fausse route. Parce qu'une jument a été récompensée dans un Concours comme jument de selle, il ne s'ensuit pas qu'elle soit apte à faire une bonne poulinière et surtout une poulinière destinée au cheval de pur sang. Une autre cause s'opposait en outre au bon emploi des saillies. Pour toucher la prime à laquelle ils ont droit, les lauréats du Cheval de Guerre doivent être vendus à la Remonte. Seules les juments refusées ou les très rares, pour qui on avait renoncé aux primes, auraient pu bénéficier de la générosité des donateurs.

C'est avec beaucoup de raison que le Comité de la Société a élaboré un règlement qui permettra d'utiliser au mieux les 83 saillies gratuites qu'on lui a accordées.

Elles sont, très justement, réservées aux juments appartenant à des membres de la Société.

La priorité des saillies est réservée aux juments domiciliées dans la circonscription du dépôt de remonte de l'étalon. Enfin et surtout les juments postulantes seront examinées par une Commission composée du Commandant du dépôt de remonte et d'un représentant de la Société. Cette Commission prononcera l'élimination des sujets ne présentant pas les conditions requises pour le croisement avec le pur sang et procédera le cas échéant à un tirage au sort pour l'attribution des saillies.

Voilà de la bonne besogne et de la besogne courageuse. Il faut féli-

citer le "Cheval de Guerre" de ne pas reculer devant les responsabilités et les charges que ce règlement entraîne. Ce ne sera pas un mince travail, en effet, pour les Commissions d'examiner les postulantes, si on veut le faire consciencieusement. Et c'est une assez lourde responsabilité, même pour des gens experts en la matière, que de désigner la jument qui doit convenir à tel et tel étalon.

Mais c'est précisément parce que ce rôle est pénible et périlleux qu'il faut savoir gré à ceux qui l'assumeront.

Les autres Associations d'éleveurs, malheureusement adverses, puisqu'en France on ne peut poursuivre des buts différents sans se regarder en ennemis, devraient s'inspirer de l'esprit d'initiative manifesté par leur rivale.

Il nous semble, par exemple, qu'il rentrerait dans le rôle du Syndicat des éleveurs de demi-sang, de démontrer les aptitudes de leurs animaux à des besognes dont on prétend qu'ils sont incapables. Si les propriétaires de trotteurs sont trop pris par leur spécialité pour s'occuper de préparer des chevaux en vue des cross-countries civils où les fils de demi-sang se sont si bien comportés, le Syndicat ne pourrait-il pas à ses frais entreprendre le dressage d'un team de trotteurs qui irait démontrer en terrains variés qu'ils sont aptes à faire de bons hunters. Il ne s'agirait pas de gagner de l'argent, c'est une chose entendue, mais simplement d'établir une bonne fois le mérite des demi-sang nés d'après l'ancienne formule. C'est parmi les juments qui auraient galopé convenablement en cross-countries que la Société du cheval de guerre trouverait les mères qu'il lui faut pour assurer la réussite de sa formule exclusive.

Pour pouvoir utiliser le pur-sang comme étalon de croisement, n'est-il pas nécessaire qu'on mette à sa disposition des poulinières de demi-sang? Pour perpétuer la race de celle-ci ne faut-il pas des étalons de demi-sang et ceux qui auront démontré une qualité intrinsèque, ne sont-ils pas préférables à tous autres?

Poser ces deux questions, c'est les résoudre.

On ne voit donc pas pourquoi, maintenant que les passions sont un peu apaisées, une entente sincère n'interviendrait pas entre les deux groupes en présence. Pourvu qu'elle ne se fasse pas trop attendre et qu'elle ne survienne pas quand l'antagonisme des uns et des autres aura tout gâté!

**

La retraite de M. de Saunhac, Inspecteur Général du 4^e arrondissement des Haras, qui a bien gagné son droit au repos, a entraîné un mouvement important du personnel. M. Quinchez, qui avait sous sa surveillance les dépôts d'Aurillac, de Perpignan, de Pompadour et de Rodez, aura désormais à diriger les destinées de ceux de Libourne, Pau, Tarbes et Villeneuve-sur-Lot.

Son ancienne circonscription passe sous les ordres de M. de Pardieu, qui vient d'être promu au grade d'Inspecteur.

Cette nomination a été accueillie par tous les éleveurs avec un plaisir sans mélange. Peu d'hommes ont su grouper autant de sympathies que l'ancien directeur du dépôt de Saint-Lô. Il mettait une telle conscience à remplir ses fonctions délicates que jamais nous n'avons entendu la moindre récrimination s'élever parmi les éleveurs, si aveugles et quelquefois si partiaux lorsque leurs intérêts sont en jeu. M. de Pardieu inspirait la confiance la plus complète à tous ses administrés : la justice seule inspirait ses choix sans qu'on pût le soupçonner du moindre parti-pris, même doctrinal. Il montrait la même urbanité, la même patience, le même empressement à renseigner, envers les humbles que vis-à-vis des propriétaires influents. Il fournissait, en outre, un labeur acharné dans le dépôt le plus fourni de France, dans la région où l'élevage est le plus intensif, le plus divisé, et où l'influence d'un directeur dévoué est la plus vivement ressentie.

Aussi cette nomination qui rencontre une approbation unanime, ne cause pas moins une certaine tristesse dans la Manche. Je suis sûr, d'autre part, que M. de Pardieu ne se sépare pas sans regrets d'une région qu'il a marquée de son empreinte.

La succession de ce fonctionnaire modèle est lourde à recueillir, mais on s'accorde heureusement à faire l'éloge de celui qui va le remplacer dans le Cotentin. C'est dans des circonstances semblables que l'on peut mesurer la très grosse influence morale que les Haras, malgré les fâcheux errements des cinq ou six dernières années, possèdent encore sur nos destinées hippiques. Le facteur « confiance » est presque tout en élevage, du moins en France, où le producteur ne peut se dégager des influences officielles. C'est pourquoi il convient que dans les hautes sphères administratives on ne prenne aucune mesure sans avoir longuement réfléchi à ses conséquences.

J. R.

L'Élevage dans le Craonnais

(Fin)

Les chevaux du Craonnais, ai-je dit, sont comme maître acquis, mis à toutes les sauces, aptes à tous les services : avec une bricole on les met à la charrette anglaise ; avec un collier ils labourent ou battent le grain ; avec une selle anglaise ils galopent ou courent le cerf et le chevreuil !

Voici "Farceur", 5 ans, par Helder et Polka issue de Picard (Schamrock) ; troisième dans la course au galop de Craon où dans une arrivée mémorable il renversait cul par dessus tête et sans dommage un marchand de programme et l'inévitable pâtissier avec tous ses gâteaux ! Excellent type de hunter pour gros poids refusé par la Remonte à cause d'un léger coup de sifflet, il a été acheté comme cheval de chasse par le Comte d'Armaillé qui en est fort satisfait. Farceur est un grand cheval avec un squelette imposant et des membres superbes.

J'insiste sur ce dernier point parce qu'on a trop souvent affirmé que le croisement de la jument de demi-sang avec le pur sang allégeait les dessins. Cela peut arriver c'est certain, mais n'est-ce pas aussi souvent de la faute de la mère que celle de l'étalon ! et combien n'ai-je pas vu de fils de trotteurs — les produits de "Narcisse" pour ne citer que celui-là — montés sur des épingle de cravates !

Dans l'avant dernier numéro de la *France Hippique*, sous le pseudonyme "J. de Ch." a paru une étude fort intéressante sur l'origine du cheval irlandais ; j'en extrais ces lignes : « Depuis quelques années surtout, les étalons de pur sang furent employés à peu près exclusivement dans l'élevage du hunter et certains le déplorent prétendant que cet apport trop considérable de sang pur allège l'espèce. Je n'ai point à prendre parti dans la querelle, mais je dois à la vérité de dire que tant au Horse Show de Cork qu'à la foire de Cahirmee, ou chez les particuliers, j'ai vu d'admirables chevaux capables de porter vite, et sûrement, par-dessus tout, de très gros poids, et dont le père, le grand-père maternel et souvent l'arrière grand-père étaient de pur sang ! »

Nous ne disons pas autre chose.

Malheureusement, pour en revenir au coin de France qui nous intéresse en ce moment, le père n'est pas tout et les deux autres éléments : la mère et le coffre à avoine laissent trop souvent beaucoup à désirer.

La jumenterie peu surveillée était des plus médiocres et est encore très critiquable. Certaines poulinières étaient des juments de trait commun, la plupart des juments refusées à la remonte. On sait comment les choses se passent dans le petit élevage. Un fermier possède deux juments, une bonne, ou acceptable, et l'autre médiocre ; il a besoin d'argent pour payer son terme, il les présente à la remonte

qui prend la meilleure bien entendu et il ramène la plus mauvaise qui sera véritablement la poulinière de demain. Ce cas est journalier.

Dans ces conditions quelle que soit la prépotence du père — lui-même parfois d'ailleurs insuffisant dans son modèle, il faut bien l'avouer — le résultat n'est pas ce qu'il devrait ou pourrait être. D'autant plus que comme nous venons de le voir les poulains travaillent de bonne heure et se cabossent, que les installations sont souvent médiocres, les prairies rares ; les chevaux passent donc une partie de leur jeunesse dans des écuries sombres ou rudimentaires.

Cependant en ces dernières années on a beaucoup fait pour améliorer la jumenterie de cette région. De bons veneurs comme MM. du Boberil et de Champagné, d'anciens officiers de cavalerie comme le baron de Chivré, des éleveurs et des fermiers intelligents prévoyants comme MM. Mélier, Jandry, Marchand, Courcelles, Brillant, Bouvet, Gohier, Glemas, Cadot, Emery, Verdier, Le Mesles, ont fait des sacrifices pour conserver leurs meilleures pouliches et, d'entente avec le Comité de Remonte d'Alençon, ont multiplié les achats de juments de l'armée réformées et vendues comme aptes à la reproduction. Les résultats ont été très satisfaisants, quoiqu'on en ait dit et écrit, si l'on tient compte du point de départ et de l'état de l'élevage du pays.

Cette question des poulinières de réforme est assez intéressante pour mériter qu'on s'y arrête un instant.

Ainsi que je l'ai expliqué précédemment, si l'on fait exception

des studs de Normandie ou du Sud-Ouest consacrés à la production des étalons destinés à l'Etat, des carrossiers et des trotteurs, on peut affirmer que l'armée se trouve posséder dans ses rangs l'élite de la jumenterie française. C'est cette considération qui a fait prendre par le service des Remontes il y a quelques années une mesure qui, pour incomplète qu'elle soit, rend au point de vue de l'élevage les plus grands services dans les régions peu avancées bien entendu.

Toutes les juments de selle proposées pour la réforme dans les Ecoles, dans les régiments de cuirassiers et de dragons et même de certains régiments d'artilleurs, mais qui seraient susceptibles par leur âge (même de 14 ans) et leur conformation de faire des poulinières, sont examinées avant la vente par le service vétérinaire au point de vue des tares transmissibles et par un officier de

Remonte au point de vue du type et de l'aptitude. Celles qui par leurs origines, leur ossature et leur conformation, sont reconnues aptes à cette destination sont vendues par les soins des dépôts de Remonte, dans certaines régions choisies par le Président du Comité,



FARCEUR, PAR HELDER ET POLKA (PICARD ET SCHAMROCK), 6 ANS
3^e DANS LA COURSE AU GALOP DE CRAON EN 1906 ET 1907
CHEVAL DE CHASSE DE M. LE C^{te} D'ARMAILLÉ



RANCINI, PAR HELDER ET N. DE PICARD, ACHETÉ 1.225 FR. PAR LA REMONTE

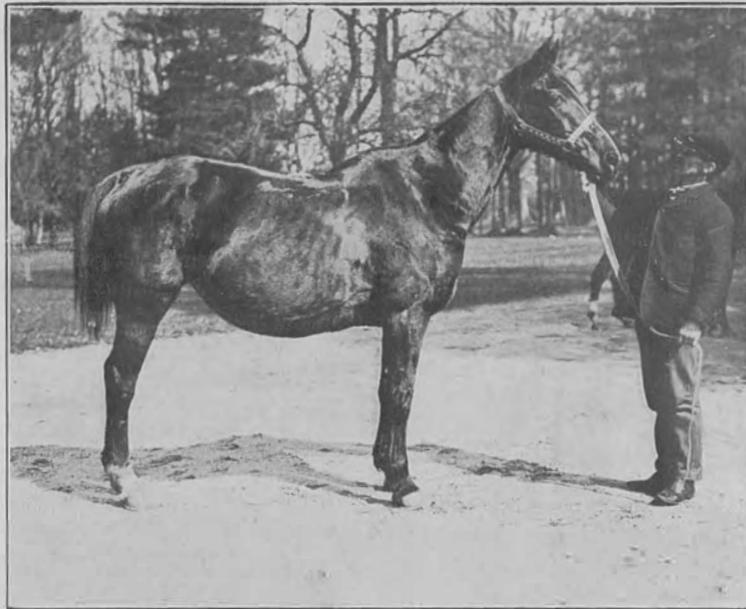
à des petits éleveurs en ayant fait la demande et offrant certaines garanties avec obligation de les faire saillir par des *étalons de selle* de l'Etat, approuvés ou autorisés.

Evidemment il ne s'agit pas ici de prétendre obtenir avec une jument achetée dans ces conditions la première prime du Pin; évidemment aussi un certain nombre de ces juments ne donnent pas les résultats qu'on en espérait; certaines brûlées d'avoine restent vides un ou deux ans, et l'éleveur découragé les vend; évidemment encore il y a des abus et la jument destinée à la reproduction achève parfois ses jours entre les jambes d'un jeune veneur ou sous le fouet d'un cocher de fiacre. Mais on a exagéré ces abus et un grand nombre de ces juments ont donné des produits qui pour être des fils de vieilles n'en étaient pas moins excellents.

M. Guerlain, l'aimable éleveur de Nonant, avait acheté dans ces conditions à la réforme du 29^e dragons une très belle fille de Phaéton, qui avait été jument d'armes du capitaine Dejean: je l'ai vue mentionnée au Pin, suivie d'un produit qui fut acheté par la Remonte d'Alençon l'an passé 15 ou 1.600 francs et qui est actuellement au 29^e dragons dans le même régiment où sa mère vécut pendant dix ans.

Lorsque j'avais l'honneur de commander le dépôt de Remonte d'Alençon nous recevions des juments de réforme des régiments de cuirassiers de Cambrai, Rambouillet, Chartres, et des dragons de Sedan et de Provins; en trois ans j'ai fait vendre dans le seul arrondissement de Château-Gontier 65 juments de cuirassiers ou d'artillerie presque toutes aptes à la culture et de bonne origine; c'étaient des filles de Nabucho, de Kalmia (Tigris) de Radziwill (Juvigny), de Reynolds, de Nez (Fuschia), d'Apis (Lavater), etc., etc., et la clientèle de Forward en a été tellement augmentée que son propriétaire a dû cette année redemander des cartes à l'Administration des Haras (1). Quelques-unes de ces juments étaient assez belles pour avoir pu se classer en tête dans le concours des poulinières de Château-Gontier. En tout cas sur les seules fermes de Beauchêne, 8 de ces juments de réforme sont pleines. Mais depuis mon départ on a fait plus et mieux

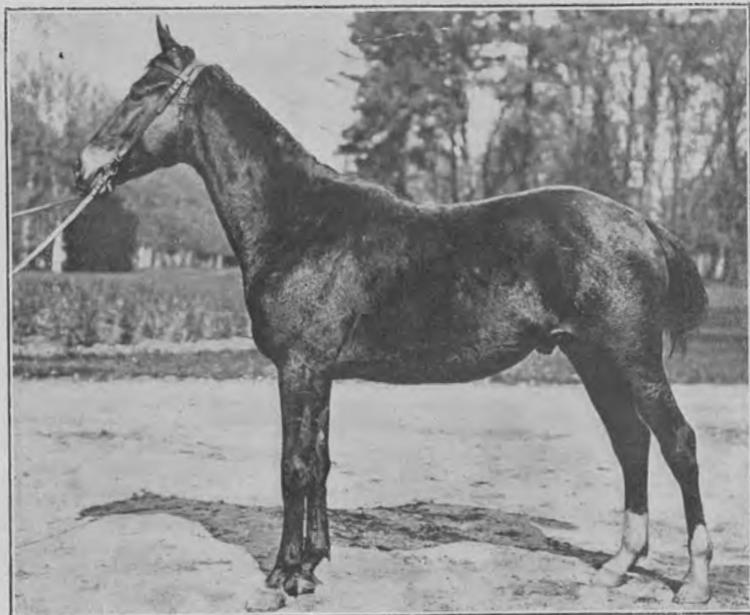
(1) Forward a sailli 55 juments en 1908; on m'en signalait 34 de pleines au mois de décembre.



BICHETTE, PAR GERARDMER, JUMENT DE RÉFORME DE ST-CYR CLASSÉE 1^{re} AU CONCOURS DE POULINIÈRES DE CHATEAU-GONTIER, A PRODUIT RÉGULIÈREMENT DEPUIS SON ARRIVÉE AU HARAS



MIGNONNE, JUMENT DE RÉFORME DU 4^e CUIRASSIERS, FILLE D'ILLUSTRE. SUITÉE D'UNE POULICHE DE FORWARD



GARIIBALDI, PAR FORWARD, P. S. ET BICHETTE, 1/2 S., PAR GERARDMER (PREMIER PRODUIT)

encore pour l'amélioration des poulinières de la région.

Afin d'inviter le petit éleveur à garder ses meilleures juments comme poulinières, au moins pendant un certain temps, l'Etat autorise la Remonte à acheter à l'éleveur, à trois ans, sa bonne jument et à la lui laisser en dépôt pendant deux ans, à la condition qu'il la fasse saillir par un étalon de selle désigné par le Comité de Remonte. Les produits à attendre lui appartiennent et il lui est même alloué une petite somme d'entretien qui peut atteindre 250 francs par an. Enfin, les Comités de Remonte sont également autorisés à acheter des juments de trois ans bien conformées et de belle origine, et à les placer *chez d'autres éleveurs et dans d'autres régions dans les mêmes conditions.*

On devine l'économie du système: l'Etat y perd deux années de service militaire de la jument et un peu de sa qualité car il est rare qu'une jument qui est demeurée au pré jusqu'à six ans et en état de gestation, reprenne ses forces et rende de bons services. Il y a cependant des exceptions témoin la belle Vallée d'Auge, une fille de Saint Pair du Mont, qui a gagné deux fois de suite le Cross-Country de Verdun (7.200 mètres).

En échange la remonte y gagne deux bons produits, qui généralement lui reviennent, et qui sont issus d'ascendants bien conformés et bien nés.

Ces procédés qui ne peuvent être, on le comprend, employés que

sur une échelle restreinte ne sauraient avoir une influence quelconque sur l'élevage de certaines contrées avancées comme la Manche, le Calvados, l'Orne où les belles juments pullulent; elles n'y ont même aucune raison d'être; par contre elles sont des plus efficaces dans les pays modestes où qui naissent à l'élevage.

Depuis deux ans, ces dernières combinaisons ont été essayées avec succès dans le Craonnais. Quelques juments y ont été achetées et laissées à leurs naisseurs stupéfaits d'une pareille aubaine. Enfin de belles juments normandes bien conformées en juments de selle ont été choisies et achetées par le Comité d'Alençon mises en dépôt chez un éleveur des environs de Château-Gontier après avoir été saillies, avec le consentement de l'éleveur, pendant leur passage au dépôt d'Alençon par l'étalon de

pur-sang « Narvaez ». On conçoit les avantages considérables que peuvent retirer de cette façon de faire le modeste éleveur : de l'argent tout de suite, la nourriture de sa poulinière payée, pas de risques, peu de frais et, avec un peu de chance, un ou deux poulains à lui.

La ne se sont pas bornés les encouragements donnés au Craonnais.

La Société Sportive d'Encouragement, en créant ses prix de Circonscription a rendu un grand service aux régions qui travaillent pour la Remonte. Même s'il en devait résulter par-ci par-là quelques tendons fêlés — n'en est-il pas de même pour les courses au trot? — c'est un trop sérieux appât offert à des éleveurs jusqu'ici absolument dédaignés pour ne pas considérer ces épreuves comme un des plus vigoureux coups de fouet qu'ait reçus cette industrie intéressante entre toutes.

On sait que ces prix dont la valeur globale était de 2.500 francs, réduite à 2.000 francs par suite de la diminution des recettes du Pari Mutuel, se subdivisent en cinq prix comportant chacun trois parts : celle du propriétaire, celle du naisseur et celle du cavalier. La moitié des prix est payable immédiatement, l'autre, le jour de la vente à la Remonte.

Dans un pays où la passion de la course est aussi développée, l'annonce d'une telle aubaine pour des fermiers habitués à entraîner et à faire courir leurs chevaux pour des prix variant de 300 à 20 francs, devait avoir un grand retentissement et le nombre des partants dès la première année témoigne de la popularité de cette épreuve. Comme aux courses de Craon, les trois premiers étaient des issus de pur-sang, le crédit de Forward, de Blenheim et d'Hurst s'en est trouvé consolidé.

Enfin le concours de Saumur est venu apporter, lui aussi, jusque dans cette région une part d'influence et d'encouragement importants.

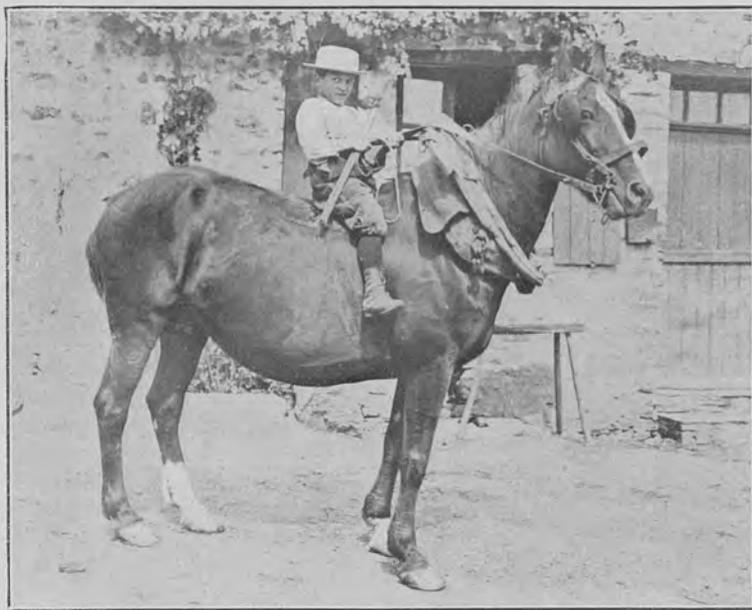
Un brave fermier de Saint-Saturnin, M. Courcelles, de la ferme de la Ridelaie, après bien des hésitations s'était décidé sur nos instances à y mener deux bonnes juments, filles toutes deux de Blenheim et d'une fille de Fracastor. L'émotion était grande à Saint-Saturnin. On avait bien fait les choses : il y avait une selle et une bride neuves, de beaux bridons ! On avait gagé pour la présentation un ancien trompette de hussards au prix de 1 fr. 50 par jour et 10 o/o sur les prix *si ou en gaguail* !

Mais quelle figure allait-on faire au milieu de tout ce beau monde accouru de Saint-Lô et de Toulouse?

Or, de ces deux juments, celle de cinq ans « Brillante », après avoir été classée 7^e et remporté une prime de 300 francs, trouvait acquéreur en M. Meyer, grand fabricant de champagne qui l'achetait 2.300 francs livrée sur place. Quant à la seconde « Belle Petite » âgée de quatre ans, classée 11^e dans les épreuves obligatoires, elle arrivait seconde dans la course au galop avec une prime de 300 francs ! Elle est, après ce succès, rentrée à la ferme comme poulinière.

Ces notes feront sourire, sans doute, certains grands éleveurs ou grands marchands ou amateurs, hantés de l'idée que l'habit fait le moine et que le record est le critérium de la qualité du cheval. Tant pispour eux ! Je garde mon idée.

Il est bien certain que les progrès à accomplir sont considérables, je l'ai dit au début. Mais, ce que l'on trouve là et que l'on ne



CAPTIVE. 16 ANS, PAR FRACASTOR, P. S. ET RIGOLETTE 1/2 S. (WASHINGTON) ET UNE FILLE DE GIL BLAS P. S., MÈRE DE ONZE POULAINS DONT 10 VENDUS A LA REMONTE ET LE ONZIEME VENDU 2.300 FR. AU CONCOURS DE SAUMUR

que j'ai tentés pour leur venir en aide pour ne pas me permettre en terminant de leur adresser une critique ou plutôt de leur donner un conseil.

A l'heure actuelle, leurs poulinières peuvent se diviser en deux groupes distincts : les juments indigènes et les juments de réformes importées, presque toutes d'origine normande. Or, les juments indigènes sont, pour la plupart, saturées de sang, et, comme elles sont de taille plutôt réduite et plutôt légères, ce serait commettre une grosse erreur et compromettre les efforts tentés jusqu'à ce jour que de continuer à les mener à l'étalon de pur sang. Il y a, je l'ai dit plus haut, à la station de Craon, un excellent lot de demi-sang qui, croisés précisément avec ces juments, devraient donner d'excellents résultats et faire naître des poulains pleins d'espèce et possédant en même temps un peu du cadre qui fait défaut aux produits du pays.

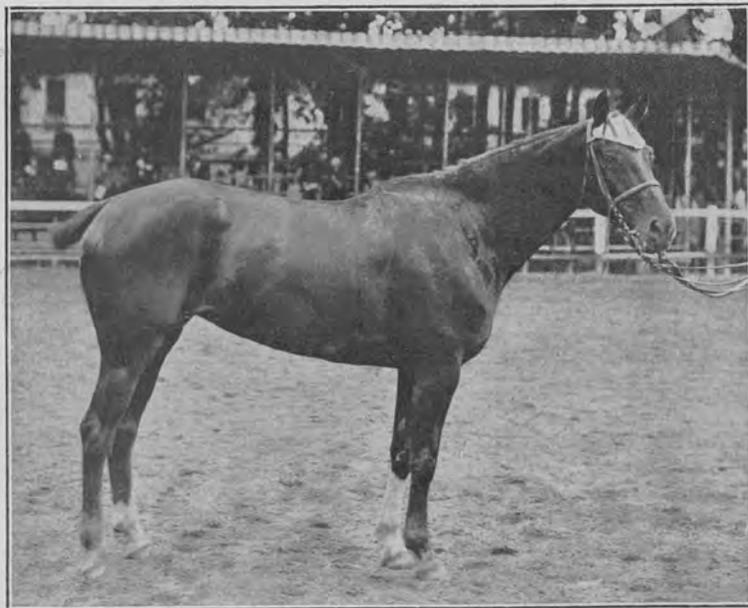
Au contraire, les juments normandes généralement puissantes, étoffées, bien niembrées, peuvent aller visiter avec profit « Forward », « Blenheim » ou « Hurst ».

Il semble que ce soit en équilibrant ainsi les services des étalons de races diverses, en retournant une génération sur deux, par exemple, au pur sang ou au demi-sang, que l'on doit trouver — autant que l'aléa très connu de l'élevage permet de l'espérer — la réalisation de ce type rêvé du cheval de chasse et de guerre, à la fois énergique de tempérament et puissant dans ses formes.

La formule donnée par la Cavalerie pour la qualification des cross-countries, et que l'on a si souvent critiquée, n'a jamais eu pour but de créer des performers d'hippodrome, mais de diriger et de maintenir l'éleveur dans cette double et constante recherche de la charpente et du sang.

Si les éleveurs du Craonnais persistent dans cette voie que je leur rappelle et dans laquelle ils ont déjà fait quelques pas, guidés par les conseils de l'Administration des Haras et du Service des Remontes très unis dans cette région, nul doute que, d'ici peu d'années, grâce aux excellents éléments qu'ils possèdent et à leur amour inné du cheval, leur élevage ne joigne le modèle à l'aptitude, à la qualité, et ne devienne remarquable.

QUATRE-A-QUATRE.



BRILLANTE. 1^{re} AL., NÉE EN 1903, 1^{re} 62. PAR ARISKRAKRAT OU BLENHEIM ET CAPTIVE, 1/2 S. PAR FRACASTOR, P. S., PRIMÉE DANS LES POIDS LOURDS AU DERNIER CONCOURS DE SAUMUR

Les Efforts de Tendon chez le Cheval de Selle (Suite)

TROISIÈMEMENT. — *MASSE a). Poids du cheval.* — L'influence du poids du cheval sur le travail des tendons et par conséquent son action comme cause de claquage est très connue. En reprenant la méthode de calcul que nous avons suivie dans une autre étude (voir Ostéitisme), nous trouvons qu'un cheval de 450 kilogrammes, monté par un cavalier de 50 kilogrammes ressent à chaque foulée une réaction qui se répartit dans ses quatre membres et qui peut être évaluée à 26.000 kilogrammètres, quand il travaille à une allure de Grand Prix (en admettant qu'il travaille sur un terrain absolument inélastique). Si le même cheval ne pèse que 420 kilogrammes, la somme de pression qui se répartit dans les quatre membres à chaque foulée, n'est plus que de 24.000 kilogrammètres. 2.000 kilogrammètres de moins à chaque appui des quatre membres, le chiffre a bien son importance. Par contre si le cheval du poids de 450 kilogrammes, au lieu de galoper à l'allure de 960 à la minute, se déplace à un bon galop de 400, ses quatre membres n'ont à supporter à chaque appui qu'une pression de 6.460 kilogrammètres, et s'il ne pèse plus que 420 kilogrammes, l'effort réactionnel tombe à 5.960 kilogrammètres. La différence entre les deux pressions n'est plus que de 500 kilogrammètres, alors qu'elle était de 2.000 kilogrammètres, lorsque le cheval galopait à une vitesse infiniment plus considérable. On voit donc là encore l'action amplifiante de la vitesse sur les autres causes du claquage.

La conclusion qui semble s'imposer à la lecture de ces données théoriques c'est que les chevaux légers claquent moins facilement que les chevaux plus lourds, c'est que les tendons d'un cheval de 400 kilogrammes résistent mieux que ceux d'un cheval de 500. En fait, il n'en est pas ainsi, car si le cheval a plus de masse, ses tendons ont en général un développement plus considérable et sont conséquemment plus résistants. Les données précédentes s'appliquent exclusivement aux variations de poids d'un même cheval et surtout aux chevaux dont le développement des membres n'est pas en rapport avec le format général, avec le grand développement du tronc. Il en est des chevaux, surtout des chevaux de course comme des automobiles : mettez des pneus de 80 à une lourde limousine et essayez de faire de la vitesse ; le premier jour vos pneus sauteront ! Tentez de même d'entraîner un de ces énormes chevaux de pur sang bâti sur des jambes trop faibles aux poignets grêles et vous le claquerez sûrement dès ses premiers galops.

Pratiquement on sait qu'il est des chevaux inentraînés du fait de leur grosse masse et de leur mauvaise conformation.

b) Poids du cavalier. — Certaines des considérations qui précèdent s'appliquent également au poids du cavalier qui constitue avec le poids du cheval la masse totale agissant sur les tendons. Ainsi le calcul précédent qui a trait à un allègement de 30 kilogrammes du poids du cheval est encore vrai quand cette modification porte sur le poids du cavalier. Si donc on fait monter un cheval par un cavalier de 75 kilogs au lieu d'un jockey de 45 kilogs, pour lui donner un galop vite de 960 à la minute, il en résulte un surcroît de pression de 2.000 kilogrammètres pour les quatre membres à chaque foulée (avec les réserves faites plus haut, et seulement un surcroît de pression de 500 kilogrammètres si le cheval ne prend qu'un canter de 400 à la minute.

Mais l'influence du poids du cavalier sur la quantité d'effort réactionnel supporté par les membres antérieurs, et, par conséquent, sur le travail imposé aux tendons, est beaucoup plus grande que celle du poids du cheval. En effet, l'augmentation de masse du cheval est répartie à peu près également sur tous les membres : tandis que pour le poids du cavalier il n'en est pas ainsi, étant donné que les deux tiers de ce poids sont supportés par les antérieurs et un tiers seulement par les postérieurs. Il en résulte que le surcroît de pression à amortir, sera deux fois plus accusé sur les membres antérieurs que sur les postérieurs.

c) Monte du cavalier. — L'influence du poids du cavalier sur le travail des tendons varie suivant la position du cavalier et sa manière de monter. Au point de vue de la répartition des pressions et du poids de la masse, on peut considérer le cavalier comme un poids mobile, comme un balancier qui se déplace latéralement et surtout d'avant en arrière.

Les déplacements latéraux de cette masse mobile, s'ils gênent les mouvements du cheval et nuisent à la vitesse, n'ont aucune action sur les tendons et ne nous intéressent pas ici. Il n'en est pas de même des

déplacements d'avant en arrière qui surchargent ou dégagent l'avant-main et, par cela même, ont une répercussion sensible sur les organes amortisseurs des membres antérieurs. de même qu'en soulageant ou en surchargeant l'arrière-main, ils influencent les muscles impulseurs des membres postérieurs.

Au point de vue spécial qui nous occupe ici, nous envisageons les effets qui résultent pour les tendons de la position du cavalier — dite « de course », et qui équivaut à un déplacement d'arrière en avant de ce balancier constitué par le cavalier. J'ai expérimenté ces effets au point de vue statique et au point de vue dynamique.

Expériences statiques. — Un cheval du poids de 454 kilogrammes est amené sur une bascule, de telle façon que son avant-main seule repose sur celle-ci et son arrière-main sur la terre ferme.

La bascule enregistre un poids de 255 kilogrammes, ce qui équivaut à peu près aux 5/9^{es} du poids total (ce que l'on sait déjà).

Le cheval étant maintenu dans cette position est monté par un cavalier du poids de 64 kilogrammes. La bascule accuse un poids de 295 kilogrammes, ce qui prouve que les deux tiers du poids du cavalier sont supportés par l'avant-main. Dans cette expérience, le cavalier était placé ordinairement les jambes bien descendues, le corps droit.

On raccourcit les étriers, et le cavalier prend la position de course un peu accentuée, le cheval étant maintenu toujours dans la même position. La bascule indique alors un poids de 312 kilogrammes.

Ainsi, le seul fait par le cavalier de prendre la position dite « de course » a pour conséquence de rejeter un poids de 17 kilogrammes (dans ce cas particulier) de l'arrière-main sur l'avant-main. En comparant les poids de l'avant-main du cheval ainsi monté et du cheval en main, on voit que le poids du cavalier est presque entièrement supporté par les membres antérieurs lorsque ce cavalier prend la position de course, et surtout quand celle-ci est encore exagérée comme dans la monte à l'américaine. On est donc fondé à dire que cette dernière, si en honneur de nos jours, a pour effet de déplacer de l'arrière-main sur l'avant-main un poids égal au tiers de celui du cavalier.

On voit déjà que cette position, extrêmement favorable à la vitesse, puisqu'elle dégage d'autant les organes impulseurs, est funeste pour les organes amortisseurs et notamment pour les tendons.

Expériences dynamiques. — Examinons maintenant les effets que cette surcharge de l'avant-main, conséquence de la position particulière du cavalier, a sur les tendons.

I. Cheval âgé. Galop de 1.000 mètres en 1 minute 45, le cavalier du poids de 63 kilogs, placé en position ordinaire.

Allongement tendineux, 2 centimètres.

Galop de 1.000 mètres en 1 minute 45, donné sur la même piste, le cavalier placé en position de course.

Allongement tendineux, 2 centimètres 1/2.

II. Jeune cheval de pur sang. Galop de 2.000 mètres en 2 minutes 50, le cavalier placé en position ordinaire.

Allongement tendineux, 4 centimètres.

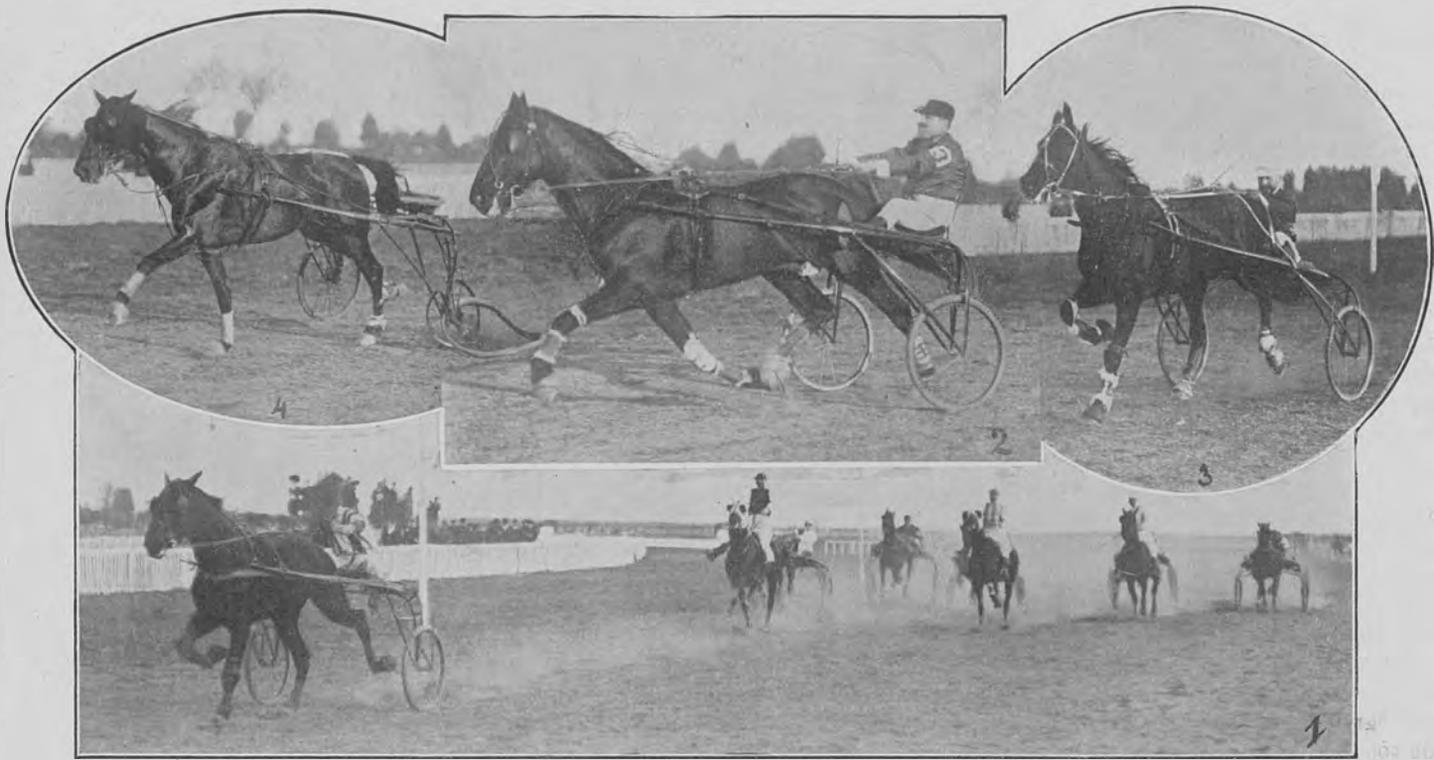
Galop de 2.000 mètres en 2 minutes 50, le cavalier placé en position de course.

Allongement tendineux, 5 centimètres.

Le déplacement du centre de gravité du cavalier en avant a donc pour effet de provoquer une hyperextension tendineuse d'un centimètre environ au cours d'un galop relativement court et de vitesse assez réduite. Il est bien certain que la surcharge tendineuse due à la position particulière du jockey croîtra avec la vitesse de l'allure. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les résultats fournis par les deux expériences précitées.

Ces faits démontrent péremptoirement ce que l'on sait depuis longtemps : que la position de course allège l'arrière-main et favorise l'action des muscles impulseurs des membres postérieurs, tandis qu'elle surcharge l'avant-main et impose un travail plus considérable aux organes amortisseurs des membres antérieurs, notamment aux tendons.

La façon de monter du cavalier influe également, sur le travail d'amortissement des tendons. Le cavalier qui monte sans jambes, qui retombe plus ou moins lourdement sur l'enfourchure de sa selle à chaque réaction de galop, augmente l'intensité de la réaction. Au contraire, le cavalier qui est bien en selle et qui monte normalement en gardant toujours le contact de son cheval avec ses jambes constitue une masse fixe dont le poids est réparti, au cours des allures plus ou moins vives comme au repos, à raison de deux tiers pour l'avant-main et d'un tiers pour l'arrière-main. Au saut, cette action de la monte du cavalier sur l'effort réactionnel transmis aux tendons quand le cheval se reçoit est encore plus sensible.



TROTTHING DU LITTORAL. — 1. COMMENT CASIER A GAGNÉ LE GRAND PRIX DU TROTTHING — 2. ATAMAN, TROTTEUR RUSSO-AMÉRICAIN APPARTENANT AU PRINCE SERGE GALITZINE, RECORD 1'27" — 3. LE PRINCE LUBOMIRSKY CONDUISANT SA JUMENT COTE D'AZUR — 4. COMME QUOI UN TROTTEUR LAISSÉ A LUI-MÊME PRÉFÈRE PRENDRE LE GALOP.

TROTTHING D'HIVER

A PARIS ET A NICE

On peut dire que le Trotthing a enfin conquis la place qui lui revenait parmi les plaisirs sportifs goûtés des Parisiens. Au meeting d'hiver est dû ce résultat qui a surpris bien des gens.

Nous ne sommes pas de ceux-là. Depuis bien longtemps, dans ce journal, nous insistions sur les causes qui reléguaient le trotthing au second plan. D'abord la rareté et surtout l'espace des réunions, ensuite le caractère des programmes qui tendaient presque à faire de ces courses des épreuves d'étalons ou de pouliches, enfin l'absence d'un hippodrome spécial répondant aux nécessités d'un sport très personnel.

En permettant aux trotteurs de se produire sans discontinuité pendant deux mois sur la même scène, les courses d'hiver ont supprimé le premier et le plus grave des obstacles à la popularité des courses au trot.

En combinant cette année un pro-

gramme varié beaucoup plus sportif que le menu habituel, les organisateurs ont donné un attrait nouveau au spectacle. Enfin l'hippodrome de Vincennes, tout en étant très loin encore de l'idéal, est plus propre que celui de Saint-Cloud à faire goûter les trotteurs. Ses dimensions sont moindres, les chevaux restent tout le temps sous les yeux du public, on y juge donc mieux les allures et les actions, ce qui est un des plaisirs particuliers des trotthingmen.

Pendant deux mois, le jeudi et le dimanche, le plateau de Gravelle a attiré une foule très dense variant entre dix et douze mille piétons, la population d'une sous-préfecture par conséquent, et cela bien que l'accès de l'hippodrome ne soit pas des plus commodes, et bien qu'il ne fit pas toujours une température des plus agréables à cette extrémité du Bois de Vincennes.

Les chiffres sont plus éloquents que les paroles. Les résultats fournis par le



CASIER, P. B.B. (1902) PAR PAULLIAC ET FILLE DE NARQUOIS. VAINQUEUR DU GRAND PRIX DU TROTTHING A NICE, RECORD 1'28"

pari mutuel donnent une idée très juste de l'intérêt que la foule a pris aux courses au trot. Le Meeting d'hiver se compose de dix-sept réunions au lieu de neuf l'année précédente par suite de l'attribution des jeudis.

Au cours des jours fériés, on a réalisé 6.796.525 francs au pari mutuel au lieu de 5.785.215 francs l'an dernier. L'augmentation est donc supérieure à 1.000.000. Chaque réunion a marqué un progrès sur la précédente ; partie de 693.000 francs, la recette s'est élevée à 882.000 et cela malgré la diminution des concurrents occasionnée par la fatigue, les accidents en fin d'exercice.

Au cours des jours de semaine, on a réalisé une recette de 4.826.770 francs, inférieure de peu, on le voit, à celle des Dimanches de la saison 1908.

Au total, les opérations du pari mutuel se sont élevées à bien près de douze millions, exactement 11.623.295 francs sur lesquels la Société du Demi-Sang a perçu pour son compte 464.931 francs et le Ministère de l'Agriculture 116.232 fr. 95, soit à l'actif de l'élevage 581.000 francs.

Et cela sans tenir compte des recettes aux entrées qui doivent avoisiner 200.000 francs.

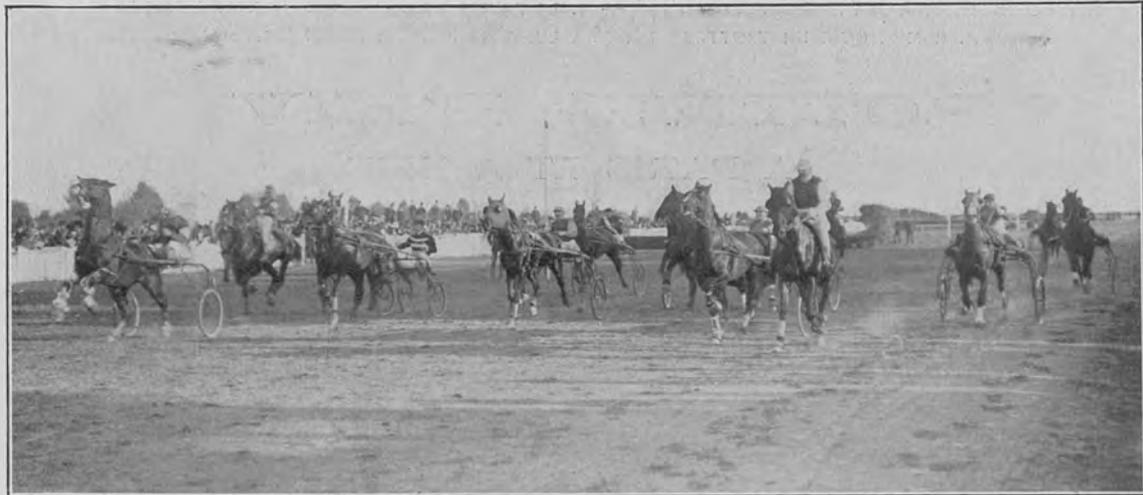
Rappelons pour mémoire que la dotation des courses au trot d'hiver est des plus modestes, 268.000 francs.

Il est donc avéré que les Trotteurs peuvent vivre de leurs propres ressources lorsqu'ils sont placés dans des conditions analogues aux galopeurs.

Il est également prouvé que le public s'y intéresse de plus en plus. Son empressement ne vient pas, comme on l'a suggéré, de l'absence d'autres courses pour le retenir. Un rapprochement très suggestif démontre en effet que la masse, les spectateurs de la pelouse qui forment jusqu'ici la clientèle presque exclusive du trotting, apprécient ce



TOPSY MEDIUM AGÉ, PAR FORTUNE P ET VIOLA MEDIUM. AMÉRICAINS, NÉ EN FRANCE, RECORD 1'28"



TROTTEING DU LITTORAL — UN DÉPART TOUFFU



ASTRUC, CH. BAI AGÉ, PAR MAHOMET ET FORMOSE, P. S. DÉTIENT LE RECORD FRANÇAIS, AYANT TROTTÉ SUR UNE PISTE ITALIENNE EN 1'23 LE KILOMÈTRE

sport à l'égal de tout autre. Lors des dernières réunions mixtes, la course au trot attelé a réalisé le même total que la meilleure des courses d'obstacles de la réunion, bien que dans celles-ci les propriétaires et entraîneurs de galop qui se désintéressent du trotting aient dû constituer un fort appoint.

Voilà, certes, un genre d'arguments auquel nous n'avons pas habitué nos lecteurs dans ce journal. Si nous nous sommes étendus sur cette question de la Cagnotte, c'est parce que l'un des griefs le plus fréquemment invoqué contre les trotteurs dans un certain clan était précisément la pénurie des recettes réalisées par le demi-sang à qui l'on reprochait de vivre aux dépens des galopeurs.

Ce n'est pas par leur seul empressement aux guichets du Mutuel que les Parisiens ont manifesté leur plaisir à voir trotter, c'est surtout par l'enthousiasme avec lequel ils ont salué les belles fins de course. Certains trotteurs ont acquis une véritable popularité. On s'est passionné pour Elisabeth, pour Fred Leyburn. Enoch a des partisans comme

Dame Jeanne, Ecurienne, etc...

C'est que ces chevaux sont près du public. Il les comprend mieux, suit mieux leurs courses, s'explique plus facilement leurs défaites occasionnées par des fautes, des enlevés ; il jouit plus longuement du spectacle que dans une course au galop dont les péripéties du finish rapide lui échappent.

Ah ! si l'on avait disposé d'une piste à l'américaine comme celle de Neuilly-Levallois, ce succès se fût changé en triomphe.

Quel plaisir plus vif que celui de voir sur un track découvert un trotteur de grande classe à l'allure régulière et énergique refaire peu à peu la distance qu'il rend à ses adversaires. Un handicap par rendements bien combiné, est la course la plus séduisante

qui soit : l'effort y est pour ainsi dire tangible. Tandis que le poids qui écrase un cheval ne sert qu'à paralyser ses moyens, à le ramener pour le spectateur au niveau de ses adversaires inférieurs, tandis qu'il faut

faire un effort d'imagination pour apprécier le mérite d'un animal qui triomphe sous une forte surcharge, comme on jouit au contraire de l'effort dépensé par un Dakota, par un Fred Leyburn, par une Elisabeth, reprenant à chaque foulée un peu du terrain concédé, s'animant à cette tâche dont le résultat est manifeste, et venant dans un effort suprême arracher à quelques mètres du poteau la victoire.

Le public qui vibre devant le beau rush d'un trotteur ne se préoccupe guère de savoir quelle influence ces chevaux pleins de qualité ont sur l'amélioration de la race chevaline en général. Il aurait peine à entendre que ces performers peuvent la détériorer.

Mais laissons là ces querelles pour nous occuper uniquement de ce que le trotting a de sportif.

Alors même qu'il ne contribuerait pas à améliorer les espèces communes, le trotting aurait son intérêt.

Le cavalier qui s'adonne à l'équitation savante, qui cultive les airs d'école n'a souci, en se livrant à son art, que de l'agrément qu'il y prend.

Le trotting peut offrir des satisfactions du même ordre. On les soupçonne à peine en France où l'art de l'entraînement est toujours dans les limbes.

Mais en Amérique, en Autriche, en Italie et en Russie, où l'on s'est inspiré des enseignements d'Outre-Atlantique, le training a fait des adeptes passionnés parmi les gentlemen qui trouvent les plus grandes satisfactions à équilibrer un trotteur, à régulariser son action tout en accroissant sa vitesse, en développant ses allures.

Il ne faut pas croire que ce soit besogne facile, ni besogne indigne d'occuper un sportsman adroit et intelligent.

Si le riding, l'équitation, est un art admirable, le driving en est un autre un peu moins difficile à pratiquer, parce qu'il n'exige pas certaines aptitudes physiques nécessaires au cavalier, mais qui met en jeu la connaissance du cheval, le sentiment de son équilibre et une grande finesse de main.

Au lieu de proscrire le « driving », de le rabaisser en le traitant avec

mépris, les hommes de cheval, dont le désir est de maintenir au noble compagnon de nos jeux la première place parmi les instruments de sport, devraient tous s'y adonner parce qu'ils y trouveraient des jouissances nouvelles et dignes d'eux.

Il est certain que le spectacle des courses au trot « à la française » n'est pas toujours fait pour leur conquérir les suffrages des sportsmen.

Les épreuves montées, notamment, mettent en vue des cavaliers souvent très maladroits, la plupart du temps grotesques. Il en est, cependant, comme Urier, Verzeele, et, chez les amateurs, comme MM. C. de Wazières, Th. Lalouet, par exemple, pour ne citer que ces quatre-là parmi une douzaine, qui sont fort agréables à regarder. D'autres, peu élégants sont

encore des cavaliers éprouvés. Et le reste n'est pas sans excuses, car c'est chose très difficile de bien monter un trotteur, en lui faisant déployer toute sa vitesse. De très fines cravaches, qui croyaient y réussir au pied levé, ont radicalement échoué ; le dépit leur a enlevé la persévérance.

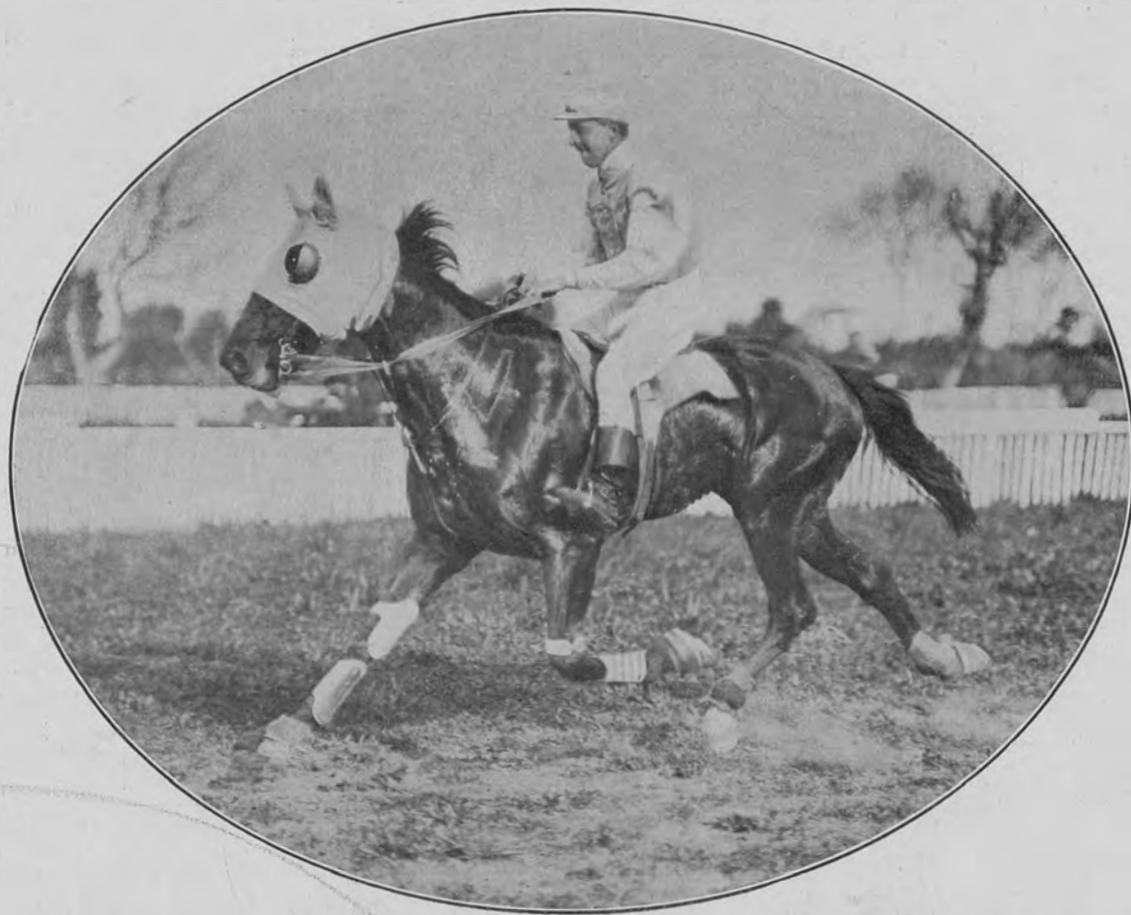
Les courses attelées devraient échapper au reproche d'inélégance. C'est un régal de voir conduire à Vienne, à Baden et sur les pistes minuscules d'Italie.

A ce point de vue, nous regretterions la suppression radicale des « Internationaux ». Il y a dix ans qu'on n'a pas vu un cheval étranger et aussi un driver étranger à Paris.

Et cependant, quels exemples pour nos jockeys, quels enseignements pour nos entraîneurs apporteront avec eux les hommes qui pratiquent les méthodes américaines. Les quelques professionnels qui ont séjourné en France au beau temps de Neuilly-Levallois, avaient fait faire des pas de géants à l'entraînement des trotteurs français. Leurs leçons sont aujourd'hui à peu près oubliées, sauf de quelques écuries qui continuent à battre la province avec de vieux chevaux, rebuts de l'élevage normand dont ils tirent souvent un merveilleux parti.

Depuis l'Exposition de 1900, c'est à Nice qu'il fallait aller pour pouvoir comparer *de visu* les trotteurs indigènes étrangers.

Nos lecteurs connaissent de longue date ce meeting, nous les avons souvent entretenus des prouesses réalisées sur le merveilleux hippodrome que M. Camille Blanc, président des Courses du Var, met à



UN CAVALIER ÉLEGANT ET UN TROTTEUR CORRECT

ECLAIREUR. PAR TRINQUEUR ET SÉLIKA, RECORD 1'30". MONTÉ PAR M. C. DE WAZIÈRES



UNE COURSE EN PAIRES A NICE — AVANT LE DÉPART

la disposition du Trotting du Littoral. Grâce au concours dévoué et aussi aux subsides du prince Serge Galitzine, grand Ecuyer de Sa Majesté l'empereur de Russie, cette Société a distribué d'importantes allocations qui ont attiré sur la Riviera les célébrités européennes du trotting. Quelques-uns de nos vieux chevaux se sont comportés avec honneur contre ces américains, fournissant des vitesses qui ont étonné, que l'on a contestées, mais qu'il a bien fallu admettre après les avoir rigoureusement vérifiées. L'année 1908 a apporté aux « vitesses de Nice », comme on les appelait quelquefois avec ironie, une confirmation inattendue. Astruc, fils de Mahomet (Fuschia) et de la jument de pur sang anglais Formose, qui avait conquis sur la piste du Var le record français du trot attelé, couvrant 1.875 mètres sur le pied de 1'24" 1/2, avait été acheté à l'issue de la réunion par l'excellent driver italien Gallo. On doutait, en général, du succès de cette acquisition. Astruc ne possédant pas les allures impeccables qu'on exige à juste titre en Italie. Or, entre les mains de son nouveau propriétaire, le trotteur français a acquis, malgré ses vieilles habitudes, un trot parfaitement régulier et a amélioré son record qu'il a descendu à 1'23" et une fraction pour le mille anglais.

Tous ceux qui ont vu, cette année, à Nice le fils de Mahomet ont été agréablement surpris de le retrouver équilibré, cadencé et plus brillant qu'il y a un an. Ce ne devait pas être une tâche facile que de discipliner la fougue d'Astruc, habitué à batailler plutôt qu'à courir et dont la qualité semblait surtout faite d'une adresse spéciale à se pousser avec l'arrière-main presque au galop, alors que l'avant-main progressait au trot d'une façon à peu près correcte ; allure mixte que le brave animal avait, en quelque sorte, inventée pour fournir dans les moments difficiles la pointe rapide qui lui permettait de se dégager.

Astruc est devenu trotteur impeccable d'abord parce qu'il a compris qu'on ne tolérait plus son ingénieux traquenard et aussi parce que son driver, très versé dans l'art de « balancer » les chevaux, qu'inventèrent les Américains, l'a placé dans la meilleure situation pour trotter. Il l'a chaussé devant avec de gros fers de plus de 300 grammes chacun de façon à faire relever et à rejeter ainsi une partie de son poids sur l'arrière-main. Il a en outre remplacé son mors par un filet, si bien qu'Astruc au lieu de trotter

dans le vide et d'échapper ainsi au contrôle de la main, prend aujourd'hui un appui qui permet plus facilement à son conducteur de répartir sa masse.

L'usage des poids, un guéfrage perfectionné, l'étude de l'embouchure, la façon de placer la tête plus ou moins haute grâce à l'enrènement, arrivent à modifier totalement la façon de progresser d'un trotteur.

Pour donner une idée de l'influence de la ferrure sur certains chevaux, nous terminerons par l'anecdote suivante :

Il y avait une fois un trotteur célèbre qui remplissait tout le Midi de ses exploits. Il vint à Nice où il conquit plusieurs records brillants ce qui permit à son propriétaire de le vendre un bon prix à un amateur du Centre. Au moment d'en opérer la livraison, celui qui s'en était si bien servi proposa au nouvel entraîneur du cheval de lui donner toutes les indications pour le ferrer, le bottiner et l'enrèner. Cette offre aimable fut repoussée avec un tel dédain que le vendeur piqué livra son cheval tout nu et avec des fers de fortune.

Le célèbre... j'allais dire son nom, mettons Coléoptère, courut pendant toute une année sans remporter la moindre course dans la compagnie la plus modeste. Il ne *pourrait* plus trotter. L'allure diagonale à deux

temps lui était défendue, et dès qu'il s'allongeait c'était à l'amble ou au galop.

Ramené à Nice, où il fit plusieurs exhibitions piteuses, Coléoptère fut acheté — à bas prix — par son propriétaire primitif. L'affaire fut conclue le matin d'une réunion. Bien court était le délai pour rééduquer l'ancien crack ; il se mettait en piste néanmoins dans l'après-midi. Instruits de l'histoire nous suivions avec intérêt son trot d'essai. Après quelques hésitations, quelques défenses, Coléoptère s'embarquait tout à coup dans un passage scandé, vibrant : il avait retrouvé son équilibre. Un démarrage foudroyant au trot le plus régulier et le plus brillant du monde témoignait de sa satisfaction. Jamais il ne courut mieux de sa vie agitée. Il gagna l'importante épreuve en établissant son record.

Tout cela grâce aux fers de 500 et quelques grammes que chacun de ses pieds réclamait ; grâce à l'ajustement mathématique de son enrènement !

J. R.



FRED LEYBURN. 4 ANS, PAR KALMIA (FRANÇAIS)
ET HELEN LEYBURN (AMÉRICAINE)
A TROTTÉ CET HIVER A VINCENNES EN 1'29" LE KILOMÈTRE



ELISABETH, 1^{re} BAIE (1904) PAR FUSCHIA ET UNITÉ (KALMIA)
A TROTTÉ CET HIVER A VINCENNES EN 1'29" LE KILOMÈTRE

ANGLAIS & BATARDS

Le fox-hound est généralement mal connu en France; il a ses partisans convaincus — ceux qui s'en servent judicieusement. il a aussi ses détracteurs acharnés — ceux qui lui ont demandé autre chose, et plus qu'il ne saurait donner.

Dans un article très documenté, paru récemment ici même, M. le baron de Roodenbek (peu suspect de favoritisme vis-à-vis du chien anglais), montre fort bien l'écueil auquel se sont heurtés les éleveurs français ayant voulu faire du croisement à outrance lorsqu'une sélection bien comprise eût été préférable: — « On a obtenu, dit-il (en parlant du croisement entre anglais et français) des pseudo-bâtards plus anglais que français, durs de nez, quasi muets, inférieurs aux anglais purs. » C'est reconnaître implicitement que ceux-ci ont quelque qualité, et faire remarquer avec raison, que l'art des croisements n'est pas à la portée de tout le monde.

C'est une question fort complexe en effet, il y faut une pratique très longue, des connaissances solides, un sens du dosage entre chaque sang, et un tour de main très personnel.

Ajoutez à cela une étude approfondie de la vénerie et un idéal artistique dont on ne doit pas se départir.

Le bon éleveur doit donc être veneur, sportsman, artiste, sculpteur presque génial puisque sa glaise à lui, c'est de la chair vivante; et lorsqu'il produit des élèves réussis, il est, à bon droit, fier de son œuvre.

Encore qu'ils soient dans toutes les mémoires, je veux citer les noms de nos éleveurs les plus célèbres: les La Besge, Le Coulteux de Canteleu, Carayon La Tour, Montsaunin, et tant d'autres.

Mais revenons au fox-hound: on l'a chargé de tous les anathèmes; on a vu en lui, un produit quelconque, un amalgame hétéroclite de toutes les races de la Grande Bretagne, alors qu'il est au contraire un des animaux les plus admirables au point de vue de sa structure et de ses aptitudes, grâce aux soins incessants que l'on a pris pour l'améliorer depuis plus de deux siècles.

Car il faut bien se persuader qu'on ne crée pas d'un seul jet une race de chiens si spécialisée que l'est en Angleterre celle du fox-hound.

Nous verrons tout à l'heure quelles sont ses origines; si on le compare au cheval, on peut dire qu'il est un produit artificiel comme celui du pur sang d'hippodrome, avec quelque

différence cependant: Un cheval sorti de l'entraînement ne devient pas du jour au lendemain un cheval de haute école, voire même un hunter agréable; son éducation à ce point de vue demande quelquefois un long dressage pour l'avoir équilibré et « galant dans sa bouche » (comme on disait jadis); tandis qu'on peut prendre cerfs et sangliers avec des fox-hounds d'une importation assez récente; ils goûtent cette voie, nouvelle pour eux au bout d'un temps relativement court. Malheureusement, dans les pur-sang comme dans les chiens en question, il y a un déchet énorme, et ce qui passe le détroit n'est souvent que le rebut d'un élevage qui n'a pas été admis au chenil; de là les déconvenues des éleveurs, les désillusions des veneurs.

N'oublions pas que le beau fox-hound est très cher; le comte de Coulteux payait autrefois 20 livres le fameux « Traveller », étalon de croisement réputé plus tard chez M. de la Besge, et qui donna naissance à d'excellents bâtards. Je ne sache pas que depuis, les beaux sujets aient diminué de prix; comment, après cela, avoir pour 80 francs la crème de l'élevage d'Outre-Manche?

En outre, si le fox-hound constitue une race actuellement fixée, elle se partage en nombreuses sous-variétés: chaque équipage entretenant des chiens se rapprochant plus ou moins de son idéal comme taille, ossature, couleur, etc... c'est d'ailleurs ce qui se passe dans nos équipages français, ou encore dans nos élevages de chiens d'arrêt, pointers, setters, etc. Il faut donc savoir choisir des animaux pouvant « rencontrer » avec les nôtres.

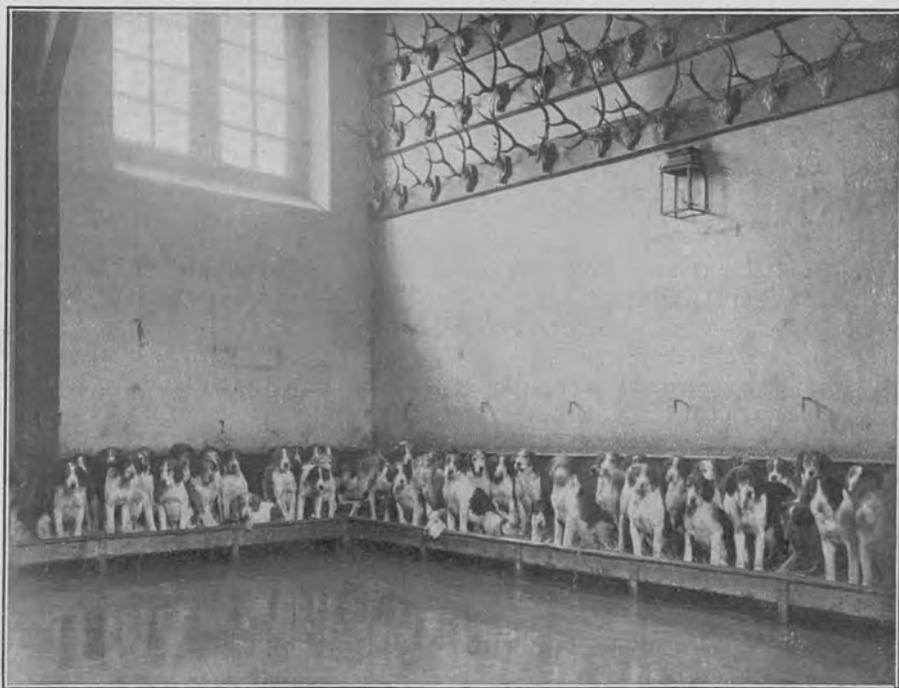
Quant au type du vieux stag-hound (chien de cerf) il a presque complètement disparu: c'était en somme un gros fox-hound, dont l'aspect général rappelait la parenté avec le chien normand; il avait la tête forte et carrée, les narines larges, les lèvres un peu tombantes et était membré puissamment. D'après le comte Le Coulteux, la dernière meute de stag-hound, chassait le cerf dans la contrée de Devon et Somerset, et aurait été vendue pour l'Autriche en 1827.

Quoiqu'il en soit, la meute de l'ancienne vénerie impériale était composée d'animaux de ce type et descendant presque certainement du stag-hound. Nous les retrouvons tels dans les jolis pastels de Jadin qui fait si bien revivre à nos yeux les fastes de l'ancienne vénerie.

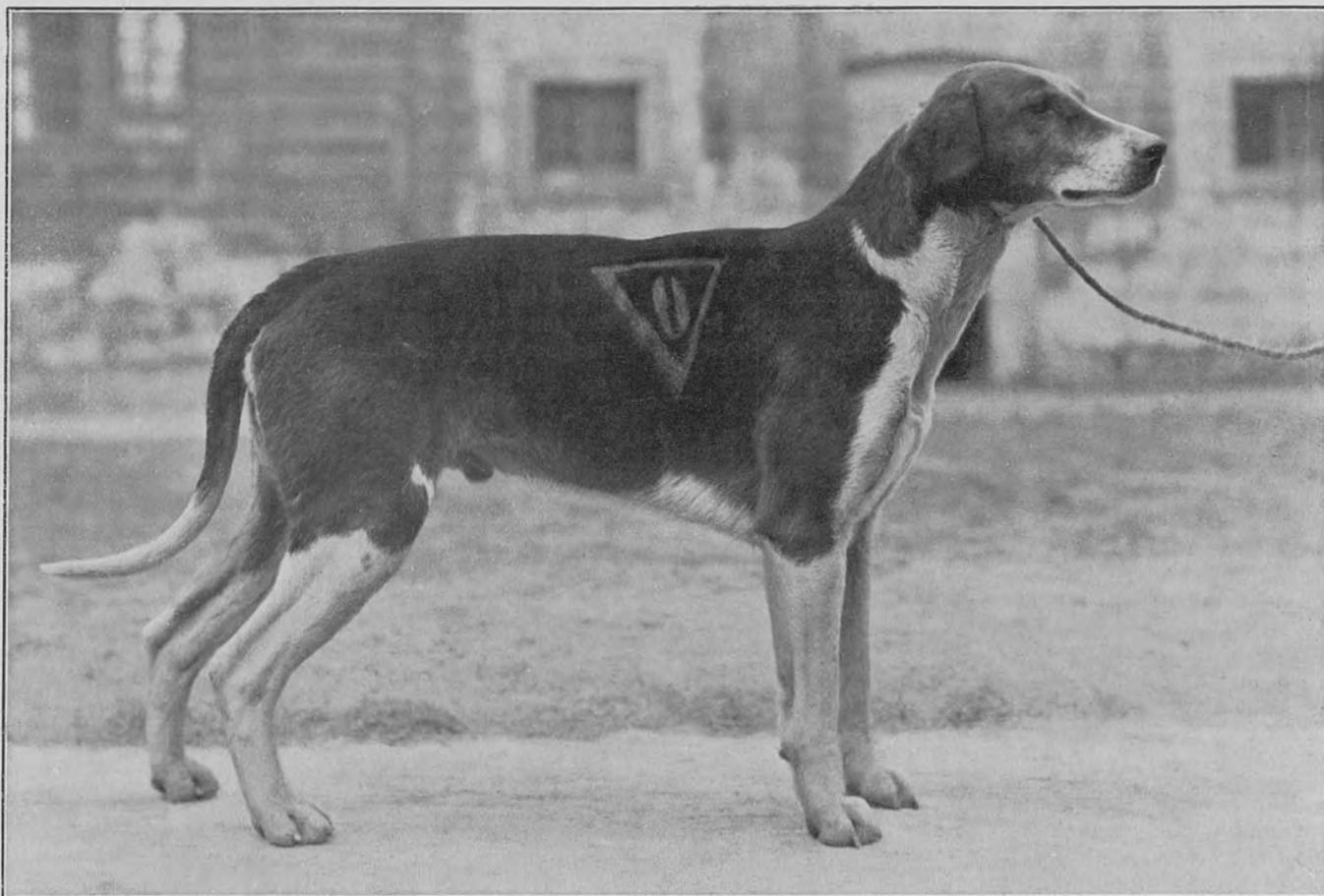
Quelques chiens du comte d'Osmond, | photographiés



FOX HOUNDS RAPPELANT CERTAINS CARACTÈRES DE L'ANCIEN STAG-HOUND (MEUTE DU C^{te} D'OSMOND — PHOTOGRAPHIE FAITE EN 1864 PAR DELTON)



UNE MEUTE DE FOX-HOUNDS



CHABLIS, DE L'ÉQUIPAGE DE CHANTILLY, PROTOTYPE DU FOX-HOUND

vers 1804 par Delton, présentent également ces caractères et passeraient actuellement pour des anglais plutôt lourds et communs.

Ils étaient vites, très gorgés, et leur « chasser » se rapprochait de celui des vendéens.

C'est le sang qui, avec le sang normand, a dominé assez longtemps en Angleterre.

Sans paraître paradoxal, on peut affirmer que les chiens anglais actuels et nos chiens d'ordre remontent à la même origine.

Au XI^e et au XII^e siècles, les conquérants normands introduisirent en Angleterre, les habitudes françaises, et avec elles, nos vieilles races de chiens.

Plus tard, sur la demande de Jacques I^{er} d'Angleterre, notre roi Henri IV envoyait une meute de chiens français avec des veneurs pour enseigner les principes de la vénerie française ; son fils Louis XIII suivit son exemple.

Mais c'est à partir de Louis XIV que s'établissent des transactions plus suivies.

Vers 1640, un certain Beaulieu-Picard ramena une meute d'Angleterre, laquelle meute il avait gagnée dans un pari.

En 1643, le prince de Marcillac échange des vins de France contre chiens anglais (Comte de Chabot).

Néanmoins, à la Vénerie royale, les grands chiens blancs du roi conservent tout leur prestige.

Sous Louis XV, seulement, les chiens anglais conquièrent la faveur des veneurs. On avait déjà commencé des croisements entre ces chiens et nos races « antiques », et ces premiers « bâtards » possèdent presque tous les suffrages des veneurs de cette époque. — « Ils réunissent, dit déjà l'un d'eux, le train du chien anglais et la gorge du normand. »

C'est probablement ces animaux qui composaient l'Équipage du Grand Dauphin, l'intrépide chasseur de loups, dont les mémoires de Dangeau et le *Mercur* nous ont rapporté les prouesses. On voit au Musée du Louvre un tableau de Desportes, peint en 1722, dont les chiens robustes et charpentés, tricolores, quelques-uns à manteau, représentent assez fidèlement l'idée qu'on peut se faire des bâtards anglo-normands de cette époque.

Peu à peu, les goûts des chasseurs anglais se modifiant, leurs animaux diminuant aussi, ils aiguillèrent leur élevage vers le fox-hunting, infusant dans leurs races anciennes (Saint Hubert, Talbot, Normands) un peu de sang de lévrier, peut-être quelques gouttes de sang de bulldog, mais agissant progressivement, méthodiquement, sans à-coup, et continuant à puiser largement dans notre élevage, surtout au début du dernier siècle.

Ne leur faisons pas un griet de ces procédés, ayant nous-mêmes infusé du sang de lévrier dans nos poitevins, voire même du sang de loup dans nos saintongeais.

Sans rechercher spécialement les qualités olfactives, ils s'attachèrent à augmenter la vitesse et le fond chez leurs élèves, mais ils évitèrent avec soin la consanguinité, aussi fatale à nos vieilles races françaises que le fut la tourmente révolutionnaire.

N'est-ce pas de cette consanguinité qu'est venu le saignement de nez chez les poitevins, des arrière-mains défectueuses chez les gascons, des fanons exagérés dans d'autres races ?

Et n'est-ce pas aussi grâce au croisement anglais qu'on a pu remédier à ces défauts ?

Je ne crois pas qu'à aucune époque nos races de chiens d'ordre aient approché plus près de la perfection qu'en ces dernières années.

Reconnaissons que nous devons *un peu* ces bienfaits au chien anglais qui n'est lui-même, après tout, qu'un français « déraciné » de longue date.

Actuellement, je ne vois nullement la nécessité de poursuivre de nouveaux croisements ; nos éleveurs sont assez riches pour échanger entre eux des sujets et rafraîchir le sang de leurs élevages.

Quant à ceux qui veulent absolument essayer du fox-hound, qu'ils se remontent à la bonne source et n'hésitent pas à payer le prix nécessaire.

Certains équipages, comme celui de Monseigneur le duc de Chartres, à Chantilly, chassent cerf et sanglier avec des anglais.

À Chantilly, l'équipage, composé de 140 chiens, se remonte presque exclusivement en Angleterre et fait peu d'élevage. De taille moyenne, ces chiens sont remarquablement construits sous le rapport de la force et de la résistance. Certains, pris individuellement, sont dignes de passer pour les prototypes du fox-hound, et défient les plus sévères critiques.

Tels sont « Barsac », « Gentleman », et, plus particulièrement, « Chablis ».

Tête longue et légère, encolure musclée, sans fanon, et greffée à des épaules d'une irréprochable obliquité, rein large et dos suffisamment harpé, cuisses fortes et bien culottées, jarrets parfaits (qualité si rare chez nos chiens et nos chevaux), voilà les caractéristiques de ces purs anglais.

Les jambes sont fortes, musclées, le pied sec et assez allongé, enfin le fouet — porté gaillardement — en action, et plutôt droit qu'arrondi.

Dans certaines forêts comme Chantilly, les aptitudes du fox-hound sont précieuses.

Très vive en animaux, mais bien percée, il y faut des chiens pas trop délicats pour chasser dans l'accompagner, pas trop collés à la voie pour rallier vivement, assez vites pour séparer rapidement un animal : enfin, ils doivent être très chasseurs, avoir beaucoup de fond et suffisamment de gorge.

Je sais bien que tout cela ne constitue que des qualités moyennes, qu'il y a loin de là à chasser un chevreuil en "forlonger", à rapprocher des voies froides, à démêler les hourvaris d'une chevrette rusée ; travaux où excellent nos braves chiens français, mais ceux-ci justement à cause de leurs qualités aristocratiques, à cause de leur virtuosité dans l'art de la chasse, se dégoûteraient vite et, je le crois, mettraient bas souvent.

En effet, en plus des difficultés inhérentes à la forêt elle-même, les chasses de Chantilly sont suivies par une foule nombreuse à pied, à cheval, en voiture, et tous ces « invités », supportés avec bienveillance par l'auguste maître d'équipage, (sinon par les piqueurs), suivent la chasse avec plus de zèle que de discrétion.

Dans ces cas analogues, le fox-hound s'accommode mieux de nombreux « impedimenta » que n'importe quel autre chien de meute.

N'ayant jamais vu d'équipage de chevreuil remonté exclusivement en chiens anglais purs, je ne sais comment ils s'y comporteraient : j'imagine que ce n'est pas par inaptitude, mais bien par dégoût, que ces chiens chassent difficilement les voies froides. En effet, certains d'eux ont un odorat très puissant ; (on voit des limiers anglais se rabattre sur des voies de vingt-quatre heures) : — peut-être serait-il possible, en choisissant parmi les plus fins de nez, après une patiente éducation, d'arriver à prendre des chevreuils avec eux. Pourquoi pas ?

Je citerai en terminant quelques lignes écrites à propos de la chasse

du loup par le comte Le Coulteux, le maître respecté et vénéré de tous les veneurs, l'éleveur si réputé de tant de beaux et bons chiens français :

« Si avec ce que j'ai appris en cinquante ans de pratique, dit-il, je revenais au bel âge de mes débuts, et qu'il me fut possible de chasser le loup, en dépit de tout ce que j'ai dit et écrit, et de ce que je pense toujours, j'essaierais de le faire avec des chiens anglais. »

Voilà qui prouve, sans commentaires, les solides qualités, développées ou latentes, que le célèbre écrivain cynégétique reconnaît aux chiens anglais.

Il y a quelque vingt ans que ces lignes sont écrites et, certainement, le fox-hound s'est sensiblement amélioré depuis.

Telle meute actuelle se rapproche énormément de nos bâtards poitevins, et, si ce n'était l'oreille arrondie et le fouet conservé non toiletté, certains prétendus connaisseurs s'y tromperaient facilement.

Un amateur anglais acheta, paraît-il, l'année dernière, le beau couple de chiens bleus exposés par M. le baron de Carayon La Tour. Je n'ai pu avoir confirmation du fait, mais, s'il est exact, on imagine aisément quels produits remarquables un éleveur intelligent pourra faire naître par le croisement de ces charmants animaux avec des fox-hounds de bonne origine.

Quoi qu'il en soit, pour le moment, les veneurs français ont mieux à faire que de céder à l'originalité de la tentative du comte Le Coulteux (vis-à-vis du chevreuil, tout au moins), il y a tant de bons chiens poitevins ou saintongeais qui sont nés pour cette chasse si fine et si intéressante ! Quant au courre du loup, bien peu de veneurs de notre génération ont pu, hélas ! le pratiquer !

Léon CORBIN.

LE BADMINTON

Le Badminton ou « jeu de volant scientifique » est encore peu connu en France où il n'est pratiqué actuellement que dans quelques villes comme Dieppe, Dinard, Paramé, etc., ou joué sur des Courts de Tennis avec des volants et des raquettes lourdes, ce qui lui enlève beaucoup de ses attraits.

Ce jeu emprunte son nom à la propriété du duc de Beaufort où il fut pratiqué pour la première fois ; il est d'origine très ancienne, et l'ainé du Lawn-Tennis, qui lui doit son origine. Ce n'est qu'en

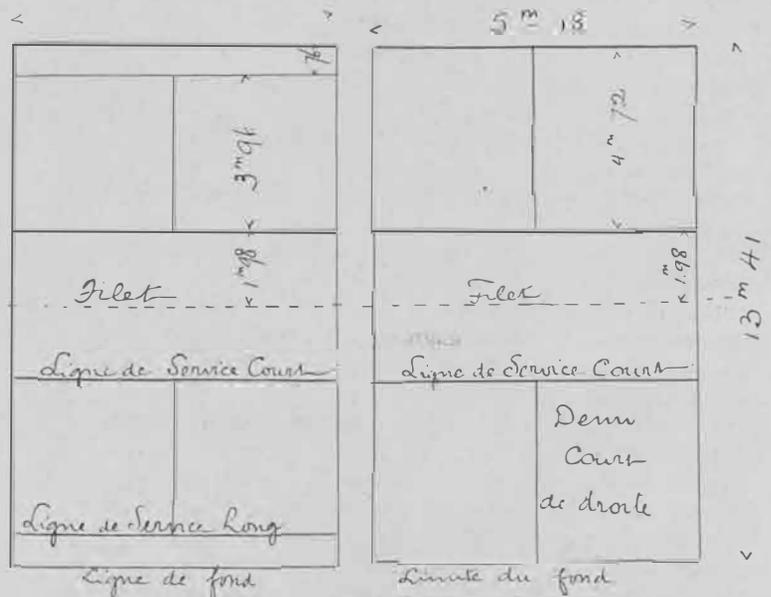


COMPARAISON D'UNE RAQUETTE DE TENNIS (1) AVEC UNE RAQUETTE DE BADMINTON (2)

1890 qu'une Association s'est formée en Angleterre pour unifier le jeu qui au début se jouait, surtout aux Indes, sur des courts de dimensions quelconques et avec deux, trois ou quatre joueurs dans chaque camp, en élaborer les règles et organiser les Championnats annuels de Grande-Bretagne qui viennent de se disputer à Londres pour la dixième fois.

Cette Association compte actuellement plus de trois cents Sociétés affiliées et représente environ

vingt mille joueurs. Ce jeu de « volant au filet », que certains à première vue seraient tentés de qualifier de « jeu de jeunes filles » est en réalité un jeu permettant à un homme, au mieux de sa condition, de s'employer à fond physiquement, tout en nécessitant de sa part du



Jeu double, 4 joueurs Filet de 1 m. 55 aux poteaux et 1 m. 52 au centre
Jeu simple, 2 joueurs

PLAN D'UN JEU DE BADMINTON DONNANT LES DIMENSIONS DES COURTS DE DOUBLES ET DE SIMPLS, QUI DANS LA PRATIQUE SE SUPERPOSENT DE LA MÊME FAÇON QUE LES COURTS DU TENNIS, SIMPLS ET DOUBLES

coup d'œil, de la vitesse, de la légèreté de touche, de la précision, et surtout, une compréhension intelligente de la tactique à adopter pour triompher de l'adversaire.

Un des grands avantages du jeu c'est d'être accessible à toutes les bourses et de permettre au joueur de classe comme au novice de prendre en hiver un exercice fortifiant et une récréation délicieusement salubre. En effet, le jeu se pratique sur un court couvert, afin d'être à

l'abri du vent, qui mesure 13 m. 41 sur 6 m. 10, et comme un recul d'un mètre est largement suffisant, il est facile de trouver des salles presque partout, et les garages des villes d'eaux, généralement déserts en hiver, se prêtent admirablement à l'établissement des courts.

Sur un court de Tennis couvert, comportant un peu de recul, il est possible d'établir quatre courts de Badminton où seize personnes pourront jouer alors que le même espace n'accommoderait que quatre joueurs de tennis. Après des études basées sur plusieurs années d'expérience, l'on est arrivé à trouver les dispositions d'éclairage les plus convenables et les plus économiques. Le Parisien, occupé par ses affaires toute la journée, ne peut jouer au Tennis que le dimanche, le Badminton lui sera possible tous les soirs.

Tous les coups au Badminton se jouent à la volée avec un petit volant de forme spéciale pesant environ cinq grammes.

Ce volant est un vrai petit instrument de précision dont le vol ne doit pas varier de plus de 30 centimètres sur une distance de 13 mètres, il est exclusivement fabriqué à Paris qui en expédie au moins quinze mille en Angleterre.

La raquette de Badminton pèse de 145 à 180 grammes; comme elle doit être très tendue sa fabrication est difficile et elle doit être tenue en presse lorsqu'elle n'est pas en service

(la raquette de tennis pèse environ 420 grammes). Les meilleures sont la "Spartan" de Davis Ltd., l'"A. D. P." de Sheffield et Co., la "Special Corona" de Prosser et la "G. A. T." de Slazenger et Sons.

Une bonne raquette vaut de 17 fr. 50 à 20 francs.

Le filet de Badminton coûte environ 6 francs et les poteaux 16 francs

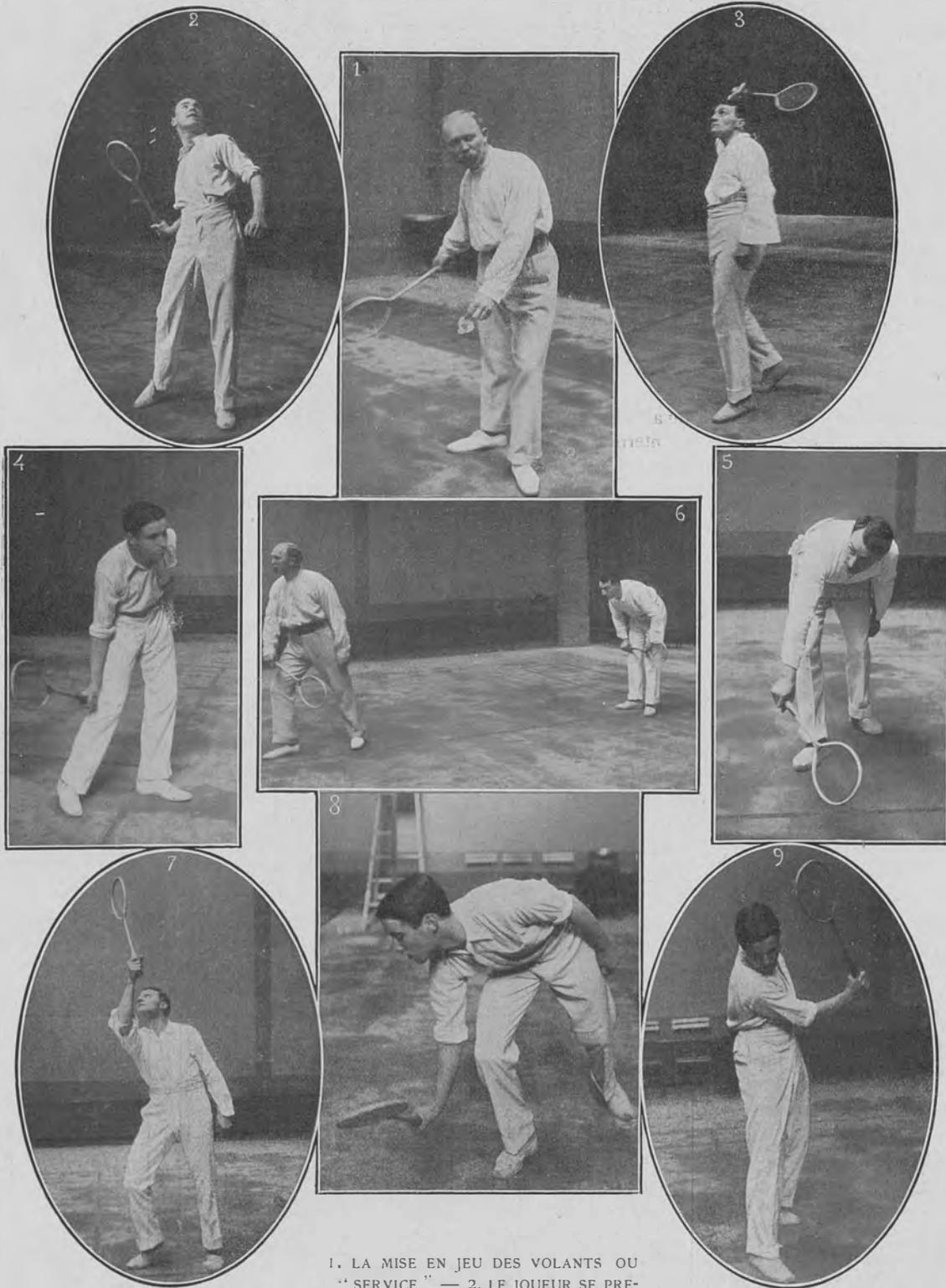
la paire, ils se trouvent dans tous les magasins de sports de Paris ainsi que raquettes et volants.

Le Badminton, joué dans un court couvert c'est-à-dire, à l'abri du vent est un jeu scientifique au moins aussi intéressant que le Tennis, avec cet avantage qu'il se joue à toute heure et quelque temps qu'il fasse. Il faut voir une bonne partie entre des joueurs de classe pour se rendre compte des possibilités de ce jeu passionnant; il faut voir la vitesse avec laquelle le petit projectile de plumes et de liège bondit d'un côté à l'autre du filet placé à 1 m. 52 de hauteur sous l'impulsion de raquettes expertes, pour apprécier la finesse, la précision, la souplesse, les ruses que nécessite le jeu et qui caractérisent les bons joueurs.

La plupart des meilleurs joueurs de Lawn Tennis en Angleterre, sont en hiver des fervents du Badminton qui non seulement entretiennent leur forme physique mais aussi améliorent leur jeu surtout dans les rabattus, les coups de volée et les « cross-court drives ». Pour n'en citer que quelques-uns mentionnons Mrs. Lambert-Chambers, Mrs. Sterry, Miss Boothby, Mme Berner, Miss Maidment, Miss Hogarth, les frères Allen, les frères Baddeley, G. A. Thomas, le docteur Marrett, Greville, Prebble....

Les points au Badminton ne se comptent pas

comme au Tennis. Seul le camp qui a mis le volant en jeu compte un point chaque fois que l'adversaire ne réussit pas à le renvoyer ou le renvoie en dehors des limites du jeu et la partie se compose de 15 ou 21 points. Cependant, lorsque le camp qui a le service manque un coup ou envoie le volant en dehors des limites du camp adverse, il perd le service et par conséquent la possibilité d'ajouter des points



1. LA MISE EN JEU DES VOLANTS OU "SERVICE" — 2. LE JOUEUR SE PRÉPARE À RABATTRE UN VOLANT QUI LUI A ÉTÉ ENVOYÉ EN HAUTEUR — 3. LE MÊME COUP AU MOMENT OU LA RAQUETTE EST SUR LE POINT DE FRAPPER LE VOLANT — 4. LE "FORCEAND DRIVE" — 5. LA REPRISE EN REVERS D'UN RABATTU — 6. UN "MESSIEURS DOUBLES" JOUÉ "BACK ET FRONT" LE JOUEUR DU PREMIER PLAN RESTE AU FILET; CELUI DU SECOND PLAN SE CHARGE DE TOUS LES VOLANTS VENANT VERS LA LIGNE DE FOND — 7. LE RABATTU EN REVERS; IL EST TRÈS DIFFICILE POUR L'ADVERSAIRE DE PRÉVOIR LA DIRECTION DE CE COUP QUI SE JOUE PRESQU'ENTIÈREMENT DU POIGNET — 8. LA REPRISE D'UN SHORT. LE VOLANT A ÉTÉ PLACÉ JUSTE AU-DESSUS DU FILET PAR L'ADVERSAIRE. LE JOUEUR VA LE RENVOYER PRÈS DE L'ÉCHELLE DE L'ARBITRE — 9. UN BACKHAND DRIVE. LE SEUL COUP OU LE CORPS DOIT AIDER À DONNER L'IMPULSION À LA RAQUETTE.

jusqu'à ce que le service lui revienne.

Une démonstration pratique du jeu a été faite à Neuilly par quelques membres du « Dieppe Badminton Club » ces derniers mois et si l'on peut en juger par le nombre des assistants et l'intérêt très visible qu'ils ont pris aux parties auxquelles ils ont assisté, le jeu de Badminton, inconnu hier dans la Ville Lumière, y jouira l'hiver prochain de la popularité qu'il a su conquérir en peu d'années en Angleterre.

Un tournoi international de Badminton a déjà eu lieu en France les 27, 28, 29 novembre dans le Hall du Dieppe B. C., l'Angleterre était représentée par ses meilleurs joueurs Massey, Chesterton, G. A. Thomas, Comyn et Mlles Larminie et Radeglia, ils ont du reste triomphé dans les « events » sans handicap.

Souhaitons que l'an prochain le jeu soit assez répandu à Paris pour qu'il soit possible d'organiser un tournoi ou match international comme celui qui se dispute annuellement entre l'Irlande et la Grande-Bretagne.

J. YEO THOMAS,



GRUPE DE JOUEURS AYANT PRIS PART AU TOURNOI INTERNATIONAL DE BADMINTON ORGANISÉ PAR LE CLUB DE DIEPPE

tons les remarques qui suivent sur les différents systèmes employés par les hommes volants.

Les ornithoptères sont des appareils avec lesquels on cherche à imiter directement les oiseaux; leurs organes essentiels consistent dans un système d'ailes battantes avec lesquelles on cherche à augmenter la résistance de l'air dans les mouvements que l'on pourrait appeler utiles pour soutenir et propulser, et par contre, à la diminuer dans les mouvements inverses. D'après les diverses tentatives faites depuis Dedale et Icare, jusqu'à celle de Roux, la plus récente, on peut dire que jusqu'ici l'imitation directe du vol ramé de l'oiseau n'a donné aucun résultat qui permette d'espérer que ce procédé fournira jamais une solution pratique du

problème de la locomotion aérienne.

Il n'en est pas de même de l'hélicoptère.

L'hélice, merveilleux produit du génie humain, sert depuis longtemps à propulser les bateaux; il était donc logique de songer à elle pour pousser les engins aériens. On pouvait lui demander aussi en la plaçant horizontalement pour opérer une traction de bas en haut de contrebalancer le poids de l'appareil et de l'aviateur.

La première manifestation de l'hélicoptère se trouve dans les travaux de Léonard de Vinci. Au XVIII^e siècle on peut citer les essais de Pancton, Launay et Bienvenu, au XIX^e, ceux de Ponton d'Amécourt, Penaud. Les appareils actuels, Antoinette, Robert, Esnault-Pelterie, Cornu, Dufaux, Santos-Dumont, Bréguet et Richet ont été construits sur les mêmes données, une fois les moteurs légers découverts.

Mais ces appareils sont pour le moment devancés par l'aéroplane. Le principe de ce dernier est, au fond, le même que celui de l'hélicoptère: la sustentation est due à la réaction de l'air frappé par une surface oblique; seulement au lieu des petits plans de l'hélice tournant à très grande vitesse, c'est une grande surface plane ou légèrement courbe qui est poussée au milieu des couches d'air. A proprement parler l'aéroplane n'est pas autre chose qu'un cerf-volant perfectionné dans lequel la corde a été remplacée par la propulsion d'une ou plusieurs hélices à axe horizontal; au lieu que ce soit le vent qui vienne au devant du cerf-volant retenu, c'est l'appareil qui se porte devant l'air. Ader, Lilienthal, Chanute ont été les premiers à mettre ce principe en

pratique, adopté de nos jours par Farman, Delagrangé, Wright et les nombreux autres conquérants de l'air qui les ont suivis avec des fortunes plus ou moins heureuses.

A ce sujet il est intéressant de noter que les essais tentés à l'étranger, en Allemagne et en Russie ont peu réussi. Le seul aéroplane, qui, en dehors du sol français ait réellement volé est le danois Ellehammer.

L'HOMME S'ENVOLE

NÉE d'hier, l'aviation, cette science doublée d'un art, que l'on considérait, il y a cinq ou six ans encore, comme une pure utopie, est entrée dans la voie de la réalisation effective, et la pratique s'avance du même pas que la théorie, si même elle ne la devance. En un mot, le rêve est devenu une réalité et, déjà, on peut entrevoir l'époque où ce qui ne semble encore qu'un sport grisant deviendra un mode de locomotion infiniment précieux.

Aussi le moment semble-t-il propice, pour mesurer le chemin si vite et si brillamment parcouru, d'étudier ces appareils volants sur lesquels se concentre l'attention publique de montrer où en est l'aviation et où elle tend, les obstacles qu'elle a déjà vaincus et ceux qu'il lui reste à vaincre.

C'est ce que vient de faire le capitaine Sazerac de la Forge dans son nouveau travail sur « L'Aviation, son passé, son présent et son avenir ». Et nul auteur n'était mieux qualifié pour faire ce curieux inventaire que le spécialiste éminent à qui nous devons déjà la Conquête de l'Air et à qui nous emprun-



LES HUIT PREMIÈRES CARTES DE PILOTE-AVIATEUR, DÉLIVRÉES PAR L'AÉRO-CLUB DE FRANCE

CAUSERIE FINANCIÈRE

La Compagnie française de Banque, Société anonyme au capital de 500.000 francs, se charge des ordres de Bourse au comptant et à terme, elle fournit gratuitement à ses clients des renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus honnêtes sur toutes valeurs françaises et étrangères; elle fait tous arbitrages de titres et offre les garanties d'honorabilité les plus indiscutables.

Elle s'occupe notamment :

- D'ACHATS et VENTES de VALEURS COTÉES et NON COTÉES, en France et à l'Étranger;
- D'ENCAISSEMENT et paiement de tous coupons échus;
- De REMBOURSEMENT de tous les titres sortis aux tirages;
- D'OUVERTURES de comptes courants;
- De RENOUVELLEMENT de feuilles de coupons épuisés;
- De SOUSCRIPTION à toutes émissions;
- De LIBÉRATION de TITRES, conversions et transferts;
- De VÉRIFICATION de tous les tirages;
- De SURVEILLANCE des PORTEFEUILLES.

La Compagnie Française de Banque fait toutes émissions, a un syndicat d'études pour toutes affaires industrielles, parfaitement organisé, elle s'occupe de constitution de Sociétés, et généralement de toutes affaires d'un avenir prompt et certain.

“FINANCE ET BANQUE”, Revue indépendante du Marché
ABONNEMENTS : 5 FRANCS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE BANQUE

10, Rue Richepance, Paris

Adresse Télégraphique : Francoban-Paris.

PETITES ANNONCES

— RÉSERVÉES A NOS ABONNÉS —

TERRAIN, 51, rue d'Hautpoul, Paris. Cont. 643^m. M. à p. : 58.000 f. (90 fr. le m.). A adj. s' i ench., Ch. Not., Paris, 16 mars. M^e **Laeuffer**, not., 11, r. de Rome. G.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi. 10 heures.

Hunter alezan doré, 1^m62, monté homme et dame, pleine condition chasse, attelé un et deux. Vite. 825 fr. Adresse Bureau du Journal. 37

Cause départ : Irlandais connu, 7 ans, 1^m61, distingué, sain et net, attelé seul et à deux, chasse régulièrement, passe partout, peur de rien, du fond, à vendre attelé buggy Henry Binder. Toutes garanties demandées. — Henry Wachter, Epernay. 43

Storm King, hunter alezan, 8 ans, 1^m69, énormément de sang et de type, s'attelle très sage, remarquable sauteur, nombreux prix concours, a sauté 2^m10 à l'Olympia. 6.500 fr. — L^e du Roy, 26, rue de la Vallée, Bruxelles. 44

Hongre irlandais bai, 8 ans, 1^m61, présumé pur sang, très bien mis, trois belles allures, bon sauteur, parfait attelé. Absolument sain et net. 1.800 fr. Toutes garanties. — M. Daix, 19, rue Jean-de-Gouy, Douai. 48

A vendre : **Feu Follet II**, p. s., h. al. Lutin et Lanterne Magique, 1^m60. Plus fois gagn. et plac. en 1907. A eu le feu en 1908. Bien relapé, prêt être remis entraîné. A ses séries à gagner. Garanti voies respiratoires. Prix très modéré. — M. Jalenques, rue Beaurepaire, Saumur. 49

Jument de pur sang, 4 ans, par Trident et Amitié, très joli modèle, susceptible de s'atteler, étant très douce. Vient de chasser. Saine et nette. Vendue n'étant pas assez vite. 1.500 fr. — M. Duplessis, rue Beaumanoir, Rennes. 50

A vendre : magnifique poney anglais rouan, 9 ans, 1^m30, ayant fait 1^{er} prix concours hippique de Paris, allures et sagesse remarquables, avec ou sans tonneau, ou américaine par Mills, de Londres, et harnais neufs. Photo sur demande. — 73, rue de Henin, Bruxelles. 52

Charm^e ponette Corlay, 4 a., 1^m52, pap., par trott. et p. s., nette, habit serv. dame, att., montée. Docile parf., peur rien. H^{ts} actions, trott. 18^k. J^t serv. excell^e, sûre, t. repos. 950 fr.. rendue chez acheteur. — M. Robert, villa Hermine, La Baule (Loire-Infre). 53

Magnifique portée cockers noirs, origine Fild trialers et lauréats expositions, papiers, à vendre au sevrage. — M. Georges Stein, Belfort. 47

Deux teckels poil dur, un poil ras, 7 mois, déjà déclarés sur lapins. Pedigree illustre. 50 fr. chacun. — M^{se} de Carayon, Terraqueuse, Calmont (Haute-Garonne). 51

Suis acheteur **voiture américaine** 4 roues acier, gros pneus pleins, excellent état. — M. Delaplace, Grand Café, Roubaix (Nord). 41

AUTOMOBILES

Que cherche-t-on actuellement dans une voiture automobile ?

- 1^o Le silence absolu;
- 2^o La souplesse poussée jusqu'à celle de la vapeur;
- 3^o Unesolidité supprimant les frais d'entretien.

Tous ces avantages, inconnus dans les autres marques, se trouvent réunis dans les châssis **Minerva**.

Mais les lecteurs peuvent rester sceptiques devant une telle affirmation; aussi la maison **Outhenin-Chalandre** (Gaëtan de Knyff, directeur), 4, rue de Chartres, à Neuilly sur-Seine, se fera-t-elle un véritable plaisir de présenter les **Minerva** sur n'importe quel parcours, et cela, simplement dans un but de propagande d'une marque qui se considère comme la première du monde. Plus les essayeurs seront compétents et rompus à la pratique automobile, plus les dirigeants de **Minerva** seront heureux de leur faire essayer leurs produits.

Occasion exceptionnelle : A vendre 3.500 fr. **15 HP. Charron**, limousine, quatre places intérieur, mécanisme en excellent état, revu entièrement à l'usine. Tous accessoires Essais à volonté. — S'adresser J. R., Bureau du Journal. 46

UN LIVRE DE SPORT

Le *Traité de Fauconnerie et d'Audourserie*, suivi d'une *Etude sur la pêche au Cormoran*, par **ALFRED BELVALLETTE**, traité illustré de 75 fort jolies gravures, édité avec grand luxe, a pour but d'initier à la pratique de la chasse

au vol, ce joli sport si délaissé aujourd'hui. Il est impossible de lire les descriptions différents vols sans éprouver le désir de livrer au sport charmant qui fit les délices de nos ancêtres et qui revivrait certainement nos jours, s'il était mieux connu et si, on n'en exagérât pas les difficultés.

Le *Sport Universel Illustré*, éditeur, 15, de Londres, Paris. — Envoi franco 15 francs.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, P. Monod, directeur.



BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par la

TOPIQUE DE CLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS 50, rue des Lombards, Paris, et dans toutes les Pharmacies